

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES DANS LE BUGEY

Compte-rendu intégral Mardi 25 mars 2025

SALLE/ADRESSE : Halle Grenette, 2-6, rue Grenette, Bourgoin-Jallieu

PARTICIPANTS : 164 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 18h47 à 22h10

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	David CHEVALLIER	CPDP – Président
Mme	Carmen BOULEY DE SANTIAGO	CPDP – Membre
M.	David CUVILLIER	CPDP – Membre
M.	Nicolas LE MEHAUTÉ	CPDP – Membre
Mme	Véronique MOREL	CPDP – Membre
M.	Jean-Michel THORNARY	CPDP – Membre
Mme	Lucie VAN DER MEULEN	CPDP – Membre

Intervenants :

M.	Pierre-Olivier BOYER	CCI Nord-Isère
M.	Fabrice GRAVIER	Préfecture de région
M.	Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD	EDF
Mme	Lila RIACHI	Syndicat Ma Zone contrôlée
Mme	Sandrine ALESSI	CCI AURA, programme Boost
Mme	Hélène WILLIG	Les Universités des métiers du nucléaire (AURA)
M.	Olivier PATERNOSTER	DDETS
M.	Philippe GODINEAU	Comité régional CGT
M.	Jean-Louis SBAFFE	Communauté de communes les Balcons du Dauphiné
M.	Charles de la VERPILLIERE	Conseil départemental de l'Ain
M.	Jérôme REBOURG	FNAUT
M.	Alexis QUENTIN	Syndicat CFE énergie
M.	Jean-Louis FAURE	CLCV AURA

M. David CHEVALLIER, Président de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à toutes et à tous. Bonsoir également aux personnes qui nous regardent sur YouTube. Avant de commencer la réunion, on souhaitait au sein de l'équipe du débat de faire mention de cette journée particulière pour la Commission nationale du débat public puisque pour la première fois de son histoire, une partie de l'équipe salariée est en grève pour défendre la CNDP. Un projet de décret qui s'est transformé en projet d'amendement vise à supprimer l'obligation qui est faite aux projets industriels de plus de 600 millions d'euros d'investissement de faire un débat public. Donc, nous alertons sur cette situation, car pour nous il est important que ces projets industriels qui sont de gros projets puissent bénéficier du droit de l'information et de la participation. Donc, je vous invite à vous renseigner sur le site internet de la CNDP et à suivre l'actualité dans les prochains jours à ce sujet. Merci.

On va se lancer maintenant dans notre soirée qui concerne le débat public EPR2 sur Bugey. On évoque ce soir les enjeux socioéconomiques de ce projet pour le territoire en particulier.

Sur cette deuxième slide, vous avez le déroulé de la réunion. Le contexte du débat, comment se situe-t-il aujourd'hui ? On aura trois interventions introductives et on vous proposera ensuite un temps participatif avec quatre stations qui se passeront à l'étage. Ce sera le moment de faire une petite montée à l'étage pour ce temps participatif. On redescendra ensuite pour deux tables rondes :

- La première table ronde concernera les aspects les plus économiques du projet.
- La deuxième table ronde concernera les aspects d'aménagement du territoire.

Ensuite, comme c'est maintenant la tradition dans toutes nos réunions publiques, on donnera la parole à deux acteurs. Puis, le meilleur moment, le pot de clôture pour terminer cette soirée.

Cette troisième slide présente la CNDP. C'est l'autorité administrative indépendante qui est chargée de mettre en œuvre le droit de la participation et de l'information. C'est elle qui, dans le cadre d'un débat public comme celui de Bugey, décide des modalités et travaille avec la maîtrise d'ouvrage, en l'occurrence EDF et RTE, à la définition des enjeux, mais également un travail qui est fait avec les acteurs du territoire, tous ceux concernés qui ont des choses à dire sur le projet. On a donc eu un long temps de préparation en amont de ce débat public pour préparer à la fois les modalités et les questions qui seront posées dans le cadre de ce débat. Aujourd'hui, on est un plus loin que le milieu du débat. On a commencé le 28 janvier et on terminera le débat le 15 mai.

Pour les principes de la CNDP, on a évoqué son indépendance, sa neutralité. Quelque chose vous concerne tous dans la salle et sur YouTube, c'est l'argumentation. La Commission n'est pas là pour faire un référendum sur le projet, mais bien pour recueillir l'ensemble des avis, des contributions et répondre aux questions. Donc, l'argumentation, ce n'est pas simplement, je suis pour ou je suis contre. En fait, nous voulons entendre la raison pour laquelle vous êtes pour ou vous êtes contre, ou d'ailleurs vous n'avez pas d'avis ou un avis mitigé. C'est un principe important. Le débat est basé sur l'égalité de traitement. Toutes les paroles sont les bienvenues et ont le même poids et la même importance dans le cadre de nos débats publics.

Nous sommes sur la troisième paire d'EPR2. C'est un projet de six EPR, deux à Penly, deux à Gravelines et deux dans le Bugey. Les débats publics sur Penly et sur Gravelines ont déjà eu lieu. Celui de Gravelines s'est terminé le 17 janvier. Le compte-rendu vient d'être publié. Pour notre part, nous avons notre troisième débat public sur le projet d'EPR2 avec la particularité d'avoir un projet qui est en bord de fleuve et non pas en bord de mer comme c'est le cas sur Penly et Gravelines. De plus, ce soir, nous avons du côté d'EDF les représentants des projets de Penly et de Gravelines. Donc, ils pourront nous raconter leur réalité territoriale et peut-être aussi la façon dont ils ont vécu le débat public.

Les règles du débat public sont basées sur une écoute active et le respect mutuel. Cela fonctionne mieux avec de l'écoute active et du respect mutuel. On est aussi très attentif au temps de parole. Donc, autant que possible, réduisez vos temps de parole pour permettre l'expression du plus grand nombre. La transparence, pour la salle, cela consiste à se présenter, dire qui vous êtes. On vous précise aussi que tout ce qui est fait dans le cadre d'une réunion publique est ensuite retransmis sur YouTube, enregistré et mis à disposition sur YouTube. Des prises de parole sont en lien avec la réunion thématique. Ce soit, on est sur les enjeux socioéconomiques. Si vous avez d'autres questions, on vous invite plutôt à utiliser la plateforme de questions-réponses pour répondre à vos questions ou le pot de clôture pour poser des questions à la maîtrise d'ouvrage qui se fera certainement un plaisir d'y répondre à ce moment-là. Voilà pour les règles du débat. Je passe la parole à Denis et Carmen.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous entrons dans le vif du sujet de cette réunion. Le titre de la réunion a été posé sous forme de question, « Le territoire est-il prêt à accueillir le projet EDF ? » Derrière cette question, on avait deux thématiques que l'on souhaitait développer : l'économie et la socioéconomie d'une part, et puis tous les sujets relatifs à l'aménagement du territoire.

Pour présenter ces deux sujets, trois intervenants vont se succéder :

- Fabrice GRAVIER, coordonnateur EPR2 auprès de la préfecture de région,
- Pierre-Olivier BOYER, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie Nord-Isère
- En visioconférence, nous avons une représentante du monde syndical, Lila RIACHI, du syndicat Ma ZONE contrôlée.

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

Bonsoir à tous, Fabrice GRAVIER. Je suis coordonnateur pour le projet EPR2 au sein des services de l'État auprès de la préfète de région. Je vais vous parler de l'action de l'État sur ce projet, mais avant de vous la présenter, vous expliquer pourquoi l'État accompagne ce projet qui est porté par EDF et RTE. Cela a déjà été dit depuis le début du débat, ce projet de grande envergure, s'il était décidé, aurait des retombées économiques importantes, cela a déjà été dit avec un pic de 8 000 salariés vers 2035, au moins 8 000 salariés sur le chantier, 1 000 emplois directs et 1 000 emplois indirects en phase d'exploitation. Au-delà des aspects économiques qui seront présentés aujourd'hui, ce chantier, lors de sa réalisation éventuelle aura des incidences notables sur le logement, sur les déplacements puisqu'il faudra loger une partie de ces salariés, il y aura des circulations de navettes qui conduiront ces salariés sur le chantier, mais aussi potentiellement des camions et aussi des incidences sur le marché de l'emploi dans un territoire où aujourd'hui il y a déjà des tensions sur le recrutement.

Par ailleurs, ce territoire d'accueil se caractérise, vous le savez mieux que moi, par une forte croissance démographique et une activité économique assez intense puisque de nombreux projets de transport ou industriels au-delà du projet EPR2 sont en réflexion et donc il convient d'organiser ce chantier pour gérer toutes ces incidences sur les déplacements, le logement ou encore sur l'emploi.

Sur l'action de l'État localement, la préfète de région a mis en place en avril 2024 une démarche que l'on a appelée d'accompagnement territorial qui est composé d'instances que je ne vais pas forcément déployer ici, mais des instances politiques et techniques sur une large échelle couvrant le territoire d'influence du projet. Ces instances qui sont animées par l'État associent largement les collectivités, la région, les conseils départementaux, les SCOT, les intercommunalités et les communes de Loyettes et de Saint-Vulbas qui accueillent le projet. Elles intègrent également les acteurs du monde économique et du logement, notamment les chambres consulaires qui interviendront ce soir, mais aussi les branches et fédérations professionnelles, les organisations patronales et syndicales, les acteurs du logement comme Action logement et évidemment les services, opérateurs de l'État ainsi qu'EDF et RTE, les deux porteurs de projet.

Cette démarche territoriale a pour objectif de préparer toutes les transformations du territoire pour l'arrivée de la paire d'EPR2, en particulier de réaliser à temps tous les projets que l'on a appelés annexes, c'est-à-dire toutes les solutions de logement et d'hébergement pour les salariés qui seront en déplacement sur le chantier. Aujourd'hui, on considère comme hypothèse que la moitié des salariés viendront d'autres territoires et devront être logés ou hébergés localement. Il faudra aussi réaliser les parkings qui permettront de canaliser les salariés à travers des navettes qui les emmèneront jusqu'au site du chantier afin de ne pas avoir 8 000 voitures qui les conduisent jusqu'au site, les éventuels aménagements réalisés sur les réseaux de transport, les routes, ou l'offre de service ferroviaire, et puis les éventuels équipements publics qu'il faudra renforcer ou développer, que ce soit la question des collèges, des centres de secours ou en matière d'offres de santé par exemple.

L'ambition est de faire de ce projet une opportunité pour le développement économique, mais aussi pour l'attractivité du territoire. Quelques principes de cette démarche :

- Construire un projet de territoire EPR2 qui est largement concerté avec les partenaires.
- Agir en anticipation, c'est pourquoi l'État a mis en place cette démarche dès avant le débat public et dès avant la décision de réaliser le projet.

- De penser à l'après-chantier, c'est-à-dire tout le devenir des projets annexes que l'on va réaliser, est-ce que les parkings que l'on va réaliser on souhaitera les conserver ou les faire évoluer ou les démonter à la fin du chantier. De même pour les logements qui seront réalisés pour les salariés.
- D'être dans le respect des compétences des collectivités.

Ce n'est pas l'État et pas plus EDF qui vont imposer les projets, les réponses, les mesures à mettre en place pour réaliser tous ces projets qui gravitent autour du projet EPR2 et de veiller à ce que l'on concilie les besoins de ce chantier EPR2 avec les besoins de ce territoire qui est dynamique.

Plusieurs actions ont été engagées, mais je ne vais pas forcément les détailler ici, je voulais simplement signaler l'élaboration d'un portrait de territoire EPR2 par l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise qui se veut une forme de photographie dynamique de ce territoire sur les différentes thématiques classiques, logement, urbanisme, transport, économie et avec des projections démographiques pour mesurer l'impact de l'arrivée de ces salariés sur les territoires au-delà de sa croissance démographique naturelle. Typiquement, ce portrait de territoire comme toute la matière que l'on développe est aussi une donnée d'entrée pour tous les acteurs du territoire, en particulier les collectivités.

Un point sur lequel je voulais insister dans le respect des principes de ce débat public, tous ces projets que l'on appelle annexes, aujourd'hui, rien n'est arrêté, rien n'est décidé et EDF, pas plus que l'État, ne sont en train d'acheter des terrains ou de financer à droite à gauche des projets, on est vraiment dans cette phase de réflexion, d'anticipation et de préparation de cette transformation du territoire à l'éventuelle arrivée de ce projet.

Concrètement, que va-t-il se passer si la décision des maîtres d'ouvrage est de poursuivre le projet à l'issue du débat public ? Cette démarche va évoluer vers une démarche que l'on appelle grand chantier. C'est une démarche en place sur l'EPR2 de Penly par exemple, mais vous pouvez la connaître plus localement sur le tunnel du Lyon – Turin en cours de réalisation. Dans cette phase, on ira sur un travail beaucoup plus fin de dialogue avec le territoire, avec les collectivités, et on mettra aussi en place une communication grand public pour vous tenir informés de toute la définition de ces projets annexes, de leur réalisation, de leur calendrier et de leur financement. Je vous remercie de votre écoute.

Applaudissements.

M. Pierre-Olivier BOYER, Vice-président de la CCI Nord-Isère

Merci. Je me présente, Pierre-Olivier BOYER. J'ai le plaisir d'intervenir ce soir devant vous en tant que Vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie Nord-Isère. Notre CCI est particulièrement attentive au débat en cours. Je peux témoigner du nombre de réunions que nous avons organisées sur ce sujet. Ce que je vais vous dire est le produit de ces réunions.

La CCI Nord-Isère soutient le projet de réalisation d'une paire d'EPR2 dans le Bugey. C'est également le cas de la CCI de l'Ain qui est directement concernée par le projet puisque c'est sur son territoire. Son Président, Patrice FONTENAT l'a déjà exprimé lors d'une précédente réunion publique. Il est présent ce soir dans cette salle et il pourra témoigner de son attachement au projet et je tiens à le saluer ici.

Plus largement, je m'exprime au nom de la Chambre régionale de commerce et d'industrie Auvergne – Rhône-Alpes puisque les Chambres de commerce, le réseau consulaire, sont représentées par une Chambre de commerce régionale et son Président, Philippe GUÉRAND, et l'ensemble des CCI de la région sont toutes mobilisées dans le débat et dans le développement de la filière nucléaire compte tenu des enjeux que cela représente pour nos entreprises.

Plus largement encore, je porte ici ce soir la parole de tout le monde économique régional qui soutient unanimement la réalisation des EPR2 du Bugey. Pas plus tard que la semaine dernière, le MEDEF, l'ensemble des branches professionnelles qu'il regroupe et la CPME, donc les deux syndicats patronaux nationaux ont adopté avec les CCI un avis commun intitulé « EPR2 du Bugey, un projet essentiel pour la décarbonation et l'avenir industriel de l'Auvergne – Rhône-Alpes ».

Si l'ensemble des entreprises, petites et grandes, sont favorables au programme national de réalisation de trois paires d'EPR2, c'est parce que l'énergie, son prix, sa disponibilité, la fiabilité de sa distribution et de son pilotage sont un facteur essentiel de compétitivité. L'industrie va là où est l'énergie. En fait, la transition écologique, c'est de la transition électrique. Or, nous avons devant nous un défi dont nous ne mesurons pas toujours l'ampleur qui est ce défi de la transition écologique et de la décarbonation. Pour le réussir, pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il faut fortement électrifier nos usages, que ce soit dans l'industrie, dans les transports, dans le logement, ce qui demande la mise en œuvre massive de nouveaux moyens de production d'énergie décarbonée.

D'ici 2050, il faudra plus que doubler la production électrique dans notre pays. Le défi, je le répète, est immense et il demande un très fort investissement dans l'ensemble des énergies renouvelables, mais cela ne suffira pas. Pour les décennies à venir, le 100 % énergie renouvelable est un leurre. Nous avons besoin d'une source d'énergie non fossile, puissante, dont la production est pilotable, adaptable selon les besoins et non tributaire de conditions extérieures météorologiques ou autres. Il ne faut surtout pas opposer le nucléaire et les énergies renouvelables, les deux sont complémentaires et constituent le mix gagnant dont nous avons besoin.

Nous sommes ici ce soir rassemblés pour parler des effets socioéconomiques du projet EPR2 sur le territoire. Dit autrement, même si on est convaincu de la nécessité de développer le nucléaire, on peut se poser la question de savoir si notre territoire est pertinent pour l'accueil de nouvelles centrales.

Pour le monde économique, la réponse est clairement oui parce qu'il y a ici avec l'actuelle centrale du Bugey, et plus globalement en Auvergne – Rhône-Alpes, une véritable tradition nucléaire. Il y a de nombreuses compétences, de nombreux savoir-faire, peut-être, il faudrait même parler de nombreux savoir-être.

On ne le sait pas assez, mais notre région Auvergne – Rhône-Alpes est la première région industrielle de France. Les futurs EPR2 renforceront le tissu industriel et ils permettront d'attirer de nouveaux acteurs en recherche d'électricité décarbonée comme les data centres. Réciproquement, les nouvelles compétences des acteurs industriels régionaux et des organismes de formation faciliteront la réalisation, puis le fonctionnement des EPR2.

Il y a les emplois du futur chantier. Il y a les emplois directs de la future centrale, très nombreux, Fabrice GRAVIER l'a évoqué. Mais beaucoup plus largement, il y a le développement de la filière nucléaire dans notre région. C'est une source de richesse considérable, un véritable écosystème industriel. Elle représente déjà 48 000 emplois avec 1 200 entreprises impliquées, dont il faut le souligner, de nombreuses PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire).

Cette filière aura un besoin de 20 000 recrutements sur les dix prochaines années. L'EPR2 représente une opportunité unique pour les PME du secteur nucléaire de monter en compétences et d'accéder à des marchés stratégiques. D'autres filières industrielles proches font appel aux mêmes compétences et aux mêmes métiers que le nucléaire bénéficieront aussi du projet EPR2.

La réalisation d'un couple d'EPR2 est un chantier exceptionnel qui, quel que soit son intérêt, entraîne inévitablement des pressions sur le territoire, sur nos territoires, en termes de recrutement, de formation, de mobilité, de logement et de service public.

Donc, les territoires, l'Ain, le Nord-Isère, le pôle lyonnais, la région Auvergne – Rhône-Alpes est-il prêt à accueillir le projet d'EDF ? C'est le titre de notre réunion de ce soir. Je l'ai dit, la réponse pour nous est oui, mais pas à n'importe quelles conditions. Les choses ont déjà avancé. Sur la partie administrative, des mises en ligne du SCOT ou des PLU par rapport au projet devraient permettre aussi si la décision est prise d'avancer plus rapidement.

La démarche globale qui touche aujourd'hui dans le domaine économique à de nombreux domaines, le foncier, le logement, l'urbanisme, l'emploi, les compétences, l'accompagnement des entreprises, la mobilité va permettre d'anticiper les différents besoins du territoire.

Je pense aussi au nécessaire développement des services de mobilité. Sur le territoire, c'est un élément très sensible. En résumé, comment se déplacera-t-on demain ? Comment pourra-t-on rejoindre ce chantier ? Comment pourra-t-on y travailler ? Comment pourra-t-on y vivre ? La question de la mobilité comme du logement est un sujet éminemment important. Renforcement du réseau routier, il y aura également le sujet de la nécessité d'un pont entre les départements de l'Isère et de l'Ain pour assurer une meilleure fluidité à la mobilité sur ces territoires.

Au niveau des CCI, nous avons déjà adapté nos services à ce projet. Différents collaborateurs des CCI travaillent sur le sujet du nucléaire. Plusieurs sont présents aujourd'hui et pourront au cours de la soirée vous donner des informations sur les actions que nous menons. C'est le cas notamment de Sandrine ALESSI qui est ici, c'est notre coordinatrice régionale CCI business nucléaire avec laquelle je suis prêt à répondre dès à présent aux futures questions.

Applaudissements.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Le temps des questions va venir, mais après la troisième intervention, celle qui a lieu en visioconférence. Ensuite, on passera le micro dans la salle pour répondre à vos questions à chacun des trois premiers intervenants.

Mme Lila RIACHI, Représentante de Ma ZONE contrôlée

Bonsoir à tous, Madame RIACHI, représentante de Ma Zone contrôlée. Je vous remercie au nom de notre organisation « Ma ZONE contrôlée » ainsi que tous les membres de notre bureau dont la présidence est reprise par la compagne de Gilles REYNAUD, Nathalie FARRANDO. Gilles nous a quittés tragiquement le 8 octobre dernier après un après-midi à défendre les sous-traitants du nucléaire. Il a combattu en faveur des travailleurs, sous-traitants, qui sont les sans-voix du nucléaire.

Au fil des années, nous constatons une dégradation de leurs conditions de travail. Il y a un manque de qualification, souvent un manque de formation, si ce n'est jamais, je peux l'attester moi-même du côté de l'accueil qui est mine de rien un point important pour la sécurité des centrales nucléaires. Tout est à faire pour améliorer les conditions de travail. C'est pour cela que nous continuons le combat de Ma Zone contrôlée avec l'élection du nouveau bureau.

Ma Zone contrôlée est une association née en 2008. À l'origine, Gilles a créé un blog pour raconter les incidences du site du Tricastin comme les fuites d'uranium, 98 personnes évacuées du bâtiment réacteur, plusieurs contaminations internes et des assemblages de combustibles suspendus au-dessus de la cuve pendant sept semaines.

L'association permet aux travailleurs de parler en toute transparence de ce qu'ils vivent, de leur travail et des moyens qu'ils ont pour le mener. L'association organise aussi des événements pour permettre aux travailleurs de redevenir citoyens et de libérer leur parole bien sûr dans les règles de confidentialité évidentes. Elle a aussi contribué à un Livre blanc de préparation à la gestion des risques du travail. Elle est représentée dans sept commissions locales d'information (CLI) ainsi qu'à l'Association nationale des comités de commissions locales d'information (ANCCLI) depuis 2017 par notre regretté Gilles REYNAUD.

Nous sommes inquiets avec les travailleurs des centrales nucléaires. Nous devons entendre la perte de confiance dans l'ensemble de l'entreprise et par conséquent une baisse de l'implication des salariés.

L'ASN devenue ASNR tire elle-même la sonnette d'alarme ainsi que sur le budget de leur fonctionnement. Cette Autorité nucléaire affirme que pour construire six EPR et soutenir l'activité d'entretien et de démantèlement des anciens réacteurs, le besoin en ressources humaines est considérable. D'après EDF, il faudra recruter 60 000 personnes pendant plusieurs années pour construire six EPR. Cela signifie recruter au pas de course des milliers de travailleurs. Du côté d'EDF, depuis 2014, 8 800 emplois ont été supprimés. Le taux de remplacement se dégrade d'année en année. Les entrées et sorties ne sont pas en adéquation avec l'évolution de la charge de travail. Il y a une fonte des effectifs à l'exécution qui inclut des métiers d'ouvrier et de technicien ainsi que de ceux qui sont sur le terrain. L'exploitant semble assez éloigné du travail concret que requièrent la construction et l'exploitation des centrales nucléaires. Il n'y a pas assez de travailleurs bien formés pour construire les nouveaux réacteurs. Il n'y a pas assez d'ouvriers, de techniciens et d'agents de maintenance compétents au sein d'EDF. La question est de déterminer qui construira ces nouveaux réacteurs et quelles en seront les conditions. La réponse est simple, les sous-traitants.

Est-il prévu des structures sociales, des logements ? Je vous ai entendu tout à l'heure parler des logements, avec un encadrement des loyers, car leurs revenus n'ont pas augmenté entretemps. Les ouvriers sont toujours moins nombreux. La sous-traitance s'est massifiée et les politiques de réduction de coût liées à la mise en concurrence ont fragilisé la grande entreprise publique qu'est EDF.

Ce tournant organisationnel opéré au début des années 1990 fait passer l'activité des agents EDF du faire au faire-faire. Ceci consiste à contrôler le travail des sous-traitants dont le nombre explose, je le répète.

Ce choix conduit à ne plus être capable de maîtriser l'ensemble de la chaîne de maintenance des outils industriels. EDF a réinternalisé certains métiers tels que la robinetterie, les tuyauteurs, les soudeurs notamment, mais le compte n'y est pas. EDF a du mal à trouver des soudeurs suffisamment formés, compétents et nombreux ce qui devient une difficulté, car on se retrouve avec une perte de compétences en ayant recours à la sous-traitance massive au moins-disant. Ce n'est rien de le dire.

Jusqu'à quand allons-nous autoriser des entreprises à répondre à des appels d'offres en spéculant essentiellement sur la reprise des salariés en place et d'en exiger des sacrifices financiers pour garder leur emploi ? Non, nous disons stop au nucléaire low cost que l'on impose aux salariés et aux concitoyens. Le risque pris porte atteinte aux travailleurs et à la population. Il faut sécuriser les métiers du nucléaire et les rendre attractifs. C'est pourquoi nous demandons l'application de l'article 4 du statut des IEG pour l'ensemble des salariés de la sous-traitance travaillant sur les CMPE. Il faut vraiment mettre en place une culture sur la sûreté et la sécurité de nous tous, salariés et population.

Pour les travailleurs de la sous-traitance ainsi que le personnel en turnover, il est difficile de gérer la charge de travail et d'acquérir de nouvelles compétences sous la chape de plomb des contrats low cost.

Il faut vraiment mettre en place cette culture de la sécurité, je le répète, ce n'est pas assez de le dire et aussi sur la sûreté.

Il restera à définir des délais de construction raisonnables afin d'éviter une catastrophe industrielle sur les EPR tant sur le plan économique avec des malfaçons. Ce manque de maîtrise des processus industriels, dont beaucoup au défaut de filières [0:45:21.4] logistiques de sous-traitance dans lesquelles l'entreprise s'est enfermée pour minimiser les coûts.

Gilles n'avait de cesse de dire, n'oubliez surtout jamais qui réalise les interventions à plus de 90 % dans le nucléaire...

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Madame RIACHI, excusez-moi, est-ce que vous m'entendez ?

Mme Lila RIACHI, Représentante de Ma Zone contrôlée

Ils sont tous en sous-traitance. Je vous entends, oui.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. On est un peu en décalage. Votre connexion est instable. Je voulais juste vous inviter à conclure vraiment maintenant parce que votre temps de parole est dépassé comme celui de Monsieur BOYER tout à l'heure et on essaye de respecter le timing, merci. Un petit mot de conclusion.

Mme Lila RIACHI, Représentante de Ma Zone contrôlée

Pas de souci. J'ai terminé. Je disais que nous sommes un collectif, mais la voix de chacun compte pour nous. Ma Zone contrôlée fait en sorte qu'au-delà de la mort de Gilles son action se poursuive même si sa voix portait bien plus qu'un millier d'autres. Je vous remercie.

Applaudissements.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir à toutes et à tous. Merci à nos trois premiers intervenants et intervenantes. Comme vous pouvez le voir, il y a vraiment deux axes avec trois sous-parties dans cette réunion d'aujourd'hui. Vous avez vu la question de l'aménagement du territoire, les enjeux économiques avec l'accompagnement, notamment du tissu entrepreneurial et industriel et la question du travail, de l'emploi et des conditions de travail.

Je prends le micro maintenant parce qu'on a oublié une petite chose avec Denis, c'est de se présenter. Donc, Denis CUVILLIER et Carmen BOULEY DE SANTIAGO. Nous sommes le binôme qui allons animer les tables rondes tout à l'heure et peut-être un autre élément que vous vous êtes demandé, je ne sais pas si vous avez entendu la consigne à l'entrée. Vous avez eu une fiche bristol. Avez-vous compris à quoi elle servait ? Oui, non. D'accord, donc, très rapidement.

La fiche bristol qui vous a été donnée, je rappellerai les consignes tout à l'heure, va être utilisée pour le temps participatif. On vous invite si vous avez des questions ou des réactions qui portent sur les sujets de la réunion de ce soir de les écrire sur vos fiches bristol. Je passe maintenant la parole à Denis. Est-ce qu'il y a des questions dans la salle ? Finalement, j'enchaîne.

M. Joël GUERRY, Sortir du nucléaire Bugey

Bonjour. Joël GUERRY, Sortir du nucléaire Bugey. Je vais me permettre tout de même de donner quelques informations qui ne sont pas celles qu'on nous a données. Lorsque le site de Loyettes a été choisi pour l'implantation d'une paire de nouveaux réacteurs nucléaires EPR2, les médias ont principalement titré sur l'économie, une chance inouïe sur le territoire, un chantier XXL. L'énergie, l'environnement, l'eau et bien d'autres sujets n'étaient pas la préoccupation de nombreux élus et acteurs du territoire. Pourtant, il est peu probable que ce projet soit bénéfique pour la majorité de la population du secteur. Une des caractéristiques principales de ce projet est l'emploi et il est cité le chiffre d'environ 8 000 emplois. Seulement, il n'est pas dit que cette valeur sera un pic atteint en 2035 avec une croissance de 2027 à 2035, puis une décroissance jusqu'à zéro en 2042. Les seuls emplois pérennes seront ceux du personnel qui exploitera les réacteurs après 2042, mais il est probable qu'une grande partie provienne du site actuel du Bugey, car en 2042 tous les réacteurs de ce site auront plus de soixante années de fonctionnement.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, on a prévu dix minutes pour un temps de questions-réponses avec les intervenants. Est-ce que vous avez une question ?

M. Joël GUERRY, Sortir du nucléaire Bugey

Je m'excuse, mais on a d'autres informations à donner. Il y a des problèmes sur le territoire au niveau de l'économie. Le secteur de la plaine de l'Ain et du Nord-Isère est actuellement un secteur...

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Je vous invite à poser votre question aux intervenants.

M. Joël GUERRY, Sortir du nucléaire Bugey

Non, je ne poserai pas la question. C'est un débat. On doit avoir le droit de s'exprimer. Pour le moment, ce débat est tronqué. Vous allez faire comme à Loyettes avec des questions de deux minutes et personne ne peut s'exprimer et donner un avis différent. J'ai un avis différent à donner, je vais le donner.

Le secteur de la plaine de l'Ain et du Nord-Isère est actuellement un secteur où il manque des emplois et où les entreprises peinent à recruter. La conséquence sera qu'au mieux un tiers des 8 000 emplois sera pourvu localement et les deux tiers restants seront des travailleurs en grand déplacé avec de nombreux travailleurs étrangers. Pour les entreprises locales, il y aura aussi le risque que les employés démissionnent pour aller travailler sur le chantier des EPR2 s'ils sont mieux payés, donc des difficultés accrues de recrutement et des augmentations de salaire pour garder leur personnel. Pour loger les travailleurs du chantier, il faudra des logements, mais ceux-ci seront majoritairement temporaires tels que mobil-homes, campings, caravanes. Les gîtes touristiques seront aussi sollicités avec un impact négatif sur le tourisme local. Cette forte demande de logements aura pour conséquence une importante augmentation des loyers et de l'immobilier local. Nous avons déjà l'exemple sur les terres agricoles qui valaient 50 centimes le mètre carré avant qu'EDF n'arrive. Puis, 2 euros le mètre carré pour les premiers achats et aujourd'hui, 7 euros le mètre carré et plus. Il en sera de même pour les loyers, l'immobilier, mais aussi la restauration et de nombreux autres commerces et les habitants locaux subiront ces maux.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Monsieur...

M. Joël GUERRY, Sortir du nucléaire Bugey

Non, non, le secteur est aussi saturé en circulation depuis plusieurs années, ce chantier ne fera qu'aggraver la situation d'autant qu'outre les travailleurs du chantier, il y aura aussi des déblais de chantier à évacuer et des marchandises à apporter. Il va falloir construire des parkings déportés, élargir les routes et de nombreux autres ouvrages. Il est prévu 150 hectares...

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Vous aurez encore des temps de parole pendant les tables rondes. Il y aura vingt minutes de questions-réponses.

M. Joël GUERRY, Sortir du nucléaire Bugey

Oui, mais on aimerait que ce débat soit un débat. Je rappelle aussi qu'un certain nombre d'associations, dont la mienne, ont demandé que ce débat soit suspendu compte tenu du fait qu'il manque actuellement de nombreux éléments pour juger correctement ce projet, en particulier le coût réel de ces projets, les modes de financement et plein d'autres choses.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

L'équipe du débat a bien reçu votre courrier, l'ensemble de l'équipe du débat. David CHEVALLIER pourra aussi faire un petit point en conclusion sur cette question.

M. David CHEVALLIER, Président de la Commission particulière du débat public

Je peux le faire en conclusion. Je voudrais simplement indiquer que je vois que vous avez pris de nombreuses notes et qu'on pourra les verser dans une des contributions, car vous les avez dites très vite avec beaucoup de chiffres, elles n'ont pas été facilement entendues. Vous avez d'autres temps dans la soirée pour les exprimer et j'entends bien votre frustration. Peut-être, sur la question de la poursuite du débat ou pas, je propose de le verser à la fin du temps que l'on a aujourd'hui et de poursuivre sur notre temps qui porte sur les enjeux socioéconomiques du territoire. Il y avait une autre question ici et deux sur le côté gauche.

M. Ludovic BARRIQUAND, Citoyen de Crémieu

Bonsoir, BARRIQUAND Ludovic. J'habite à Crémieu. Je suis inquiet parce que sur la plaine de l'Ain, il a aussi des entreprises Seveso. L'interaction nucléaire, c'était déjà un souci avec la centrale de Saint-Vulbas, monter encore deux EPR avec au moins quatre entreprises Seveso sur la plaine, je trouve que cela fait une concentration de bombes à retardement.

Deuxième point, sur l'impact aussi des EPR, à Crémieu, le plateau de Crémieu est un plateau assez touristique. J'ai lu dans des rapports de communautés de communes que c'est le poumon vert de la métropole lyonnaise. Quel impact vont avoir ces EPR sur le tourisme, les loyers, les gîtes ? Ce sont deux sujets importants.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

C'est plutôt une question pour vous, Monsieur GRAVIER. Est-ce que vous avez des éléments de réponse à apporter ?

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

Sur les sites Seveso, je ne vous répondrai pas sur cet aspect risque. Néanmoins, les risques générés par les réacteurs EPR2 ne sont pas tellement différents de ceux générés par la centrale en activité. Aujourd'hui, cette question n'est pas spécifique à l'EPR2. Elle est déjà traitée sur le plan de la conception technique et des dimensions réglementaires, mais je ne développerai pas, je ne suis pas un spécialiste.

Sur la question du tourisme, aujourd'hui, l'intention est de ne pas utiliser les capacités d'accueil touristiques actuelles du territoire. On a identifié un certain nombre de campings par exemple à proximité du chantier, il doit y avoir huit ou neuf campings à moins de 30 minutes du site du chantier. L'idée est de se poser la question sur ces sites ou sur d'autres, peut-être de les agrandir pour mettre une offre supplémentaire et donc de loger les salariés déplacés sur ces nouveaux sites, mais ne pas utiliser l'offre touristique déjà actuelle puisque ce territoire a des enjeux touristiques et réfléchit à son développement, c'est le premier point.

Deuxième point, je rebondis très légèrement sur la première intervention, on ne vise pas à accueillir tout le monde dans des solutions légères. Aujourd'hui, on a commencé à travailler avec les services des collectivités sur la base notamment du portrait de territoire dont j'ai parlé, et j'en parlerai peut-être plus en détail à la table ronde aménagement. On est en train de commencer à travailler sur la nature des solutions que l'on veut déployer. Est-ce que l'on veut déployer beaucoup de solutions légères, du type camping, caravanning ? Est-ce que l'on veut développer davantage de logements en dur ? Est-ce que l'on veut développer des logements dits modulaires que l'on pourrait transformer à la fin du chantier ? Toutes ces questions sont devant nous. On les travaille et on va les travailler avec les collectivités pour qu'elles s'intègrent bien aussi dans les besoins de ce territoire. On l'a dit, c'est un territoire, je vais rester bref, qui a une très forte croissance démographique, qui a déjà des tensions. Donc, de même, sur l'offre touristique, l'intention n'est pas de piquer les logements pour le développement naturel du territoire, mais bien d'être en complémentarité et de veiller qu'à la fin du chantier on n'enlève pas 4 000 ou 5 000 mobil-homes. Ce serait tout de même dommage pour le territoire de ne pas avoir une forme d'héritage à l'issue du chantier.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Monsieur GRAVIER. Juste pour une petite précision de timing, on va devoir raccourcir ce temps d'échanges. On va prendre encore deux interventions. Il y a Monsieur au pull rouge et puis nous aurons Madame, ce qui est parfait puisque nous aurons une prise de parole féminine. J'allais demander si une femme voulait bien poser une question afin de respecter les mécanismes de la réunion publique. Merci beaucoup.

M. Michel LACREUSE, Citoyen

Bonjour. Michel LACREUSE, j'habite sur L'Isle-d'Abeau. J'avais deux questions. Une question concernant les transports. L'équivalent des salariés, 8 000 personnes transportées par navette, cela fait environ 160 bus par jours. On a des axes de circulation dans la région qui sont déjà saturés aux heures de départ et d'arrivée du travail, c'est un point qui n'a pas été réglé ces vingt dernières années et je ne vois pas comment il pourrait être réglé en si peu de temps avant le lancement du chantier.

Deuxième point, c'est une question pour Monsieur BOYER qui revendiquait la construction d'EPR pour l'attractivité de la France sur le plan industriel. Actuellement, on est le premier producteur d'énergie électrique décarbonée au monde et la désindustrialisation de la France est constante depuis quarante ans. Pour moi, l'argument n'est pas valable. C'est tout.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour ces questions précises et courtes à nos deux intervenants. On va commencer par vous, Monsieur BOYER, et après Monsieur GRAVIER, donc dans l'ordre inverse des questions.

M. Pierre-Olivier BOYER, Vice-président de la CCI Nord-Isère

La question de la désindustrialisation, vous avez raison. La France a connu une désindustrialisation importante ces dernières années, mais cela ne veut pas dire que les jeux sont faits et que notre pays est condamné à devenir un pays où il n'y aurait plus que le tourisme sur le plan économique sur notre

territoire. Nous sommes encore un certain nombre et plusieurs industriels se battent justement pour avoir des activités industrielles. Je dirais qu'une valeur ajoutée est créée au-delà de l'industrie, car derrière l'industrie, vous avez les centres de recherches, vous avez en fait énormément d'activités humaines à forte valeur ajoutée. Il n'y aura pas d'industrie sans énergie électrique. On a un enjeu à la fois de décarbonation ce qui nécessite aussi de l'énergie électrique dans les procédés. Vous remplacez des fours qui fonctionnaient au pétrole ou au gaz. Demain, vous aurez des fours électriques. Donc, vous avez globalement besoin d'énergie électrique pour au moins conserver et développer puisqu'il y a une démarche, une volonté de réindustrialiser notre pays. En tout cas, c'est notre position.

Intervention hors micro inaudible

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur, il y a déjà le fait d'interrompre, mais surtout ce n'est pas enregistré, donc, pour toutes les personnes qui sont sur YouTube et cela n'apparaît pas au compte-rendu. On aura à nouveau un second temps de questions-réponses comme je l'ai dit. Monsieur BOYER en profite pour passer la main à Monsieur GRAVIER, merci beaucoup.

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

Sur les transports, le sujet est très vaste. Je vais essayer d'être vraiment très succinct. Premier point, globalement, si on raisonne à 30 minutes autour du projet, il y a un fort usage de la voiture individuelle, c'est connu. Un certain nombre de points durs sont identifiés, notamment les franchissements du Rhône. Le pont de Loyettes aujourd'hui est très saturé. Le premier point à signaler, les collectivités sont assez dynamiques aujourd'hui et toute la démarche EPR2 permet de faire ce partage, cette coordination. Elles sont très dynamiques pour développer le covoiturage, le transport à la demande, mais également l'usage du vélo. Deuxième point, sans trop détailler, il y a des ambitions aussi sur le volet ferroviaire et les transports en commun, augmentation progressive de l'offre sur la ligne ferroviaire Lyon – Ambérieu portée par la région avec l'État et SNCF Réseau, le projet de tramway entre Lyon, Meyzieu et Crémieu, le tramway CFL porté par le Conseil régional. Je ne vais pas citer toutes les actions, mais beaucoup de projets sont à l'étude ou en début de mise en œuvre. On va essayer de les accélérer et de les coordonner, et peut-être de les doper aussi un peu financièrement dans le cadre de la démarche. Vous l'avez déjà pointé vous-mêmes, si on arrive à diviser par cinquante ou soixante par l'usage de cars, le nombre de véhicules qui arrivent sur le site, en réalité, l'effet additionnel sera tout de même relativement mesuré. Ensuite, je ne développe pas sur les matériaux, mais dans la première intervention il y avait la question des camions chargés de terre. Je rappelle simplement qu'EDF aujourd'hui a dans sa stratégie qui sera confortée bien sûr si le projet se poursuit de ne pas faire sortir de terre du site du chantier, d'avoir un équilibre déblais-remblais pour faire simple sur l'emprise même du chantier pour ne pas avoir ces myriades de camions. Donc, cette question de la mobilité est centrale, mais elle est vraiment prise en compte sérieusement dans la démarche.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur GRAVIER. Il y avait la dame en vert là-bas. Ce sera la dernière question de ce premier temps d'échanges et Denis vous expliquera la suite. Il y aura d'autres temps de questions-réponses. On a une vingtaine de minutes de retard. Donc, pour ne pas finir trop tard, on va enchaîner. Madame ?

Mme Marjorie LATHUILLIERE, FNE Ain

Merci. Je voudrais déjà dire que cela m'inquiète un peu d'entendre le responsable de la CCI réduire la transition écologique, c'est-à-dire du vivant à une transition électrique. Je voudrais remercier EDF, RTE et l'État pour ces opportunités offertes pour notre territoire :

- L'opportunité d'un grand chantier de plus avec tous les impacts que cela entraîne.
- L'opportunité d'augmenter les risques de pollution, d'incident et d'accident.
- L'opportunité d'avoir des tonnes et des tonnes de déchets radioactifs à laisser aux générations futures.
- L'opportunité d'avoir à construire, on en a déjà parlé, des logements, des infrastructures, des services publics, mais après les travaux on ne sait pas comment ils devront être utilisés quand les travailleurs temporaires seront partis.
- L'opportunité de dépenser des sommes astronomiques. J'en ajoute une couche, nous avons aussi signé l'appel pour que le débat soit reporté. On nous dit, ayez confiance, tout est maîtrisé, on est des spécialistes, mais cela fait plusieurs années que ces projets sont discutés. On en

est au troisième débat sur les EPR et on n'a toujours pas de chiffrage précis. Cela a encore été reporté à la fin de l'année. Donc, au niveau de la confiance, c'est un petit peu compliqué.

- L'opportunité de menacer durablement et de façon irréversible les eaux du Rhône à la fois quantitativement même si on nous dit le contraire et au niveau du réchauffement alors que l'on sait qu'à un moment la vie aquatique ne pourra plus supporter cette chaleur.
- Enfin, l'opportunité de nous complaire dans l'illusion que tout va bien, que la technologie va nous sauver. Donc, l'opportunité de ne surtout pas remettre en cause nombre de schémas français qui ont fait que l'on en est à la catastrophe que l'on vit actuellement pour le climat et plus généralement pour le vivant.

Donc, merci, pour ce merveilleux avenir que vous nous proposez. J'ai tout de même une question. Dans la présentation de l'État, je n'ai pas trop vu même si les intervenants étaient présentés rapidement où est la société civile dans toute cette réflexion ? Merci.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Madame, pour cette intervention. Peut-être, sur la société civile, Monsieur GRAVIER, si vous avez quelque chose à ajouter.

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

Très court. Aujourd'hui, dans les instances techniques de travail de la démarche, par exemple les organisations syndicales et patronales sont associées. On a des acteurs de la société civile. On n'a pas les associations environnementales à ce stade de préfiguration, mais la démarche va évoluer vers le grand chantier et on est tout à fait à l'écoute dans l'évolution de cette démarche si le projet est décidé pour élargir et surtout aller plus finement dans les réponses. Je vois bien qu'aujourd'hui cela peut être assez frustrant que l'on partage de grands chiffres et de grands principes sans arriver jusqu'à la liste complète des projets qui seront réalisés, mais on est bien à ce stade de réflexion d'ouverture et de discussion.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Donc, là, on passe à la deuxième partie de cette réunion. Elle ne se tient pas ici. Elle se tient à l'étage au-dessus. Cela veut dire que vous aurez à prendre l'escalier du fond et vous rendre à l'étage au-dessus. De quelle manière la réunion va-t-elle se dérouler ? Elle va se dérouler autour de quatre stations. Elles correspondent à la couleur des bistrots que l'on vous a distribués. Ceux qui ont un carton vert seront dans la station socioéconomique. Ceux qui ont un carton rose seront dans la deuxième station socioéconomique. On l'a dédoublée pour qu'il n'y ait pas d'attroupement trop important autour des stations. Les stations 3 et 4 traiteront de l'aménagement du territoire, ce sont les couleurs jaune et bleu. À l'étage au-dessus, vous aurez ces stations avec le logo de couleur qui vous indique à quelle station vous êtes. L'intérêt de ces stations est que vous aurez cinq intervenants à chaque station. Ils représentent l'État, les Chambres de commerce et d'industrie, mais aussi les organisations syndicales. Donc, vous pourrez échanger beaucoup plus rapidement que dans ce système de questions-réponses où chacun y va aussi de sa contribution. Ce sera un cercle plus restreint pour faciliter les échanges.

Donc, je vous invite tous, munis de votre carton avec votre couleur pour savoir où vous êtes à aller rejoindre les stations à l'étage au-dessus. Les stations seront animées par les personnes de la CPDP qui sont au bout de la salle, Jean-Michel, Lucie, mais vous les reconnaîtrez. En revanche, les intervenants, je vais vous demander de rejoindre l'étage au-dessus en passant par l'escalier situé derrière.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Les intervenants, c'est par l'escalier situé derrière l'écran.

Est-ce que tout va bien ? Nous allons poursuivre cette réunion publique avec le temps de tables rondes. J'invite les intervenants et intervenantes de la première table ronde à s'asseoir. Nous avons d'autres intervenants, Madame ALESSI, Monsieur PATERNOSTER, cela permet déjà de les visualiser et ils se présenteront après brièvement, Monsieur GODINEAU et Monsieur THOMÉ-JASSAUD.

TABLE RONDE 1 : ÉCONOME – EMPLOI

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci à toutes et tous d'être présents pour cette table ronde. On va prendre une vingtaine de minutes. On va commencer par les questions et les sujets issus de ce temps bref et un peu bruyant dont nous vous prions de bien vouloir nous excuser, mais apparemment il a été productif en donnant la parole aux facilitateurs, donc Véronique, membre de la CPDP et ensuite David, Président de la CPDP, et on distribuera la parole en fonction des questions. On vous invitera à être concis afin de garder du temps d'échanges avec la salle où la même consigne s'appliquera, car il est important d'avoir de la place pour le débat comme on l'a entendu tout à l'heure, merci.

Mme Véronique MOREL, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Bonsoir. Donc, je vais rendre compte de la première station où nous avons parlé des problématiques socioéconomiques. Je voudrais dégager trois thèmes particuliers qui ont été abordés sur cette station pendant ces vingt minutes. Le premier thème qui a vraiment traversé un grand nombre de discussions est celui de la formation :

- Comment travailler l'attractivité de l'industrie nucléaire pour les jeunes et aussi pour leurs parents qui vont parfois donner des conseils sur l'orientation de leur enfant ?
- Comment les convaincre de s'engager dans un métier tel que ceux du nucléaire ?
- Comment revaloriser les filières des techniciens supérieurs ?
- Comment développer des outils de formation, travailler avec les lycées et travailler également sur les enjeux de féminisation des métiers du nucléaire pour venir couvrir l'ensemble des besoins de recrutement qui seront très importants à l'avenir et pour changer l'image des métiers ?

Donc, on a tout un premier thème autour de la formation. Comment peut-on construire la formation et la filière afin de pourvoir l'ensemble des emplois qualifiés qui seront demandés demain pour l'ensemble de ces projets ?

On a un deuxième thème porté par un certain nombre d'intervenants et de questions de la part d'entreprises qui demandaient :

- Comment la CCI pourra-t-elle accompagner les entreprises locales ?
- Quels sont les dispositifs existants pour les entreprises, petites et moyennes, qui pourraient être sous-traitantes, qui pourraient être partenaires des projets, en fait pour accéder à cette sous-traitance, à un partenariat avec EDF ou RTE, les maîtres d'ouvrage ?
- Comment peut-on se faire identifier ?
- Comment peut-on entrer dans ce pool d'entreprises qui pourraient être partenaires ?
- Quels sont les dispositifs de la CCI pour aider à cela ?

Le troisième thème, celui de la sous-traitance, a été abordé plusieurs fois avec l'idée au travers de cahiers des charges et de processus d'achat assez détaillés et garantissant à la fois des conditions de travail, la sécurité et la sûreté sur les installations et la qualité du travail. On a également évoqué le statut pour les salariés sous-traitants.

Ensuite ont été abordés quelques thèmes qui ne faisaient pas vraiment partie de la discussion socioéconomique et que l'on retrouvera dans l'aménagement du territoire sur les logements et la mobilité. Donc, je ne vais pas les détailler maintenant. Je suppose qu'ils seront détaillés tout à l'heure. Il y a eu également des thèmes sur la durée des travaux :

- Comment réduire ce qui a été annoncé sur la durée des travaux sans rogner sur la sécurité ou la sûreté de tout ce qui va être fait ?

Donc, pour synthétiser, une question sur la formation, une question sur l'accompagnement des entreprises potentielles partenaires et des questions et des thèmes sur la sous-traitance.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Véronique. David ?

M. David CHEVALLIER, Président de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, je prends la suite. Sur le deuxième espace, quelques questions ont été posées sur les filières de formation. On a eu également une contribution sur le fait que les constructeurs et les fabricants qui étaient impliqués sur la construction des centrales nucléaires étaient partout en France, ils avaient besoin de ces projets.

Ensuite, on a eu des contributions sur la sous-traitance, en particulier comment peut-on tenir un équilibre entre une logique économique et une exigence de qualité, sous-entendu qu'aujourd'hui, on n'y est pas ?

Des éléments sur la mobilité concernant la construction de filières sur la mobilité bas carbone, sur de petits véhicules légers ou sur des entreprises favorisant une mobilité propre, type bio GNV. Est-ce que ceci sera intégré ? Est-ce que les camions seront pris en compte ?

On était autour des pages 104 à 109 du dossier de la maîtrise d'ouvrage comme vous le savez tous. Donc, on a une question très précise autour d'études citées dans le dossier, une étude PWC et un projet de territoire qui a été évoqué précédemment par Monsieur GRAVIER. Donc, pourrait-on avoir ces documents ?

Voilà pour notre groupe, mais on a aussi navigué sur différents sujets autour du logement, mais ils ont plus trait à la seconde partie.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, David. De toute façon, ce découpage même de nos questions du débat public et les questions d'aujourd'hui ont aussi un côté artificiel comme on le fait nous-mêmes dans nos esprits. Je vous propose de vous présenter très brièvement pour que chacun voie votre fonction et donc votre domaine de compétence. Ensuite, je vous attribuerai les questions de manière à ce que ce soit juste et équitable.

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Merci. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, je suis directeur du débat public et représentant d'EDF, maître d'ouvrage.

Mme Sandrine ALESSI, CCI AURA, Coordinatrice programme accélérateur nucléaire Boost

Bonsoir, Sandrine ALESSI. Je suis coordinatrice du programme accélérateur nucléaire Boost pour le réseau des CCI en Auvergne – Rhône*Alpes.

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Bonsoir. Je suis Hélène WILLIG, correspondante en région Auvergne – Rhône-Alpes pour l'association Universités des métiers du nucléaire qui travaille sur l'attractivité des métiers et des voies de formation qui mènent à ces métiers.

M. Olivier PATERNOSTER, Directeur départemental DDETS (emploi, travail & solidarités de l'Ain)

Bonsoir, Olivier PATERNOSTER, directeur départemental DDETS (emploi, travail & solidarités de l'Ain)

M. Philippe GODINEAU, Représentant du Comité régional de la CGT

Bonjour, Philippe GODINEAU. Je représente le Comité régional de la CGT

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. La première question posée sur la première thématique est celle de la formation avec des sous-thématiques sur la féminisation, sur la façon de rendre la filière attractive qui se résumait par la question suivante, comment construire la formation adaptée pour répondre à l'ensemble des métiers et des postes dont on aurait besoin si le projet voyait le jour. Je propose que ce soit Madame WILLIG et Monsieur PATERNOSTER qui répondent. Madame WILLIG, vous avez la parole.

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Merci beaucoup pour cette question. C'est effectivement très important de savoir comment on aura les personnes avec le bon niveau de qualification et au bon endroit sur le territoire pour réussir les projets. L'association que je représente travaille à la fois pour les projets existants et pour les projets du nouveau nucléaire. On a un leitmotiv à l'université des métiers du nucléaire, « Attirer, former et recruter ». On travaille l'attractivité de nos métiers. On travaille aussi à rendre lisibles les formations qui peuvent mener à ces métiers au plus près des entreprises qui ont des besoins. J'étais ce matin au lycée l'Odyssee à Pont-de-Chéruy dans le Nord-Isère avec des jeunes qui sont en bac professionnel côté

électricité et côté maintenance. On a organisé une rencontre avec des entreprises de la maintenance. Cela permet à ces entreprises de mieux connaître le lycée et les voies de formation. Cela permet aux jeunes de multiplier les chances qu'ils aient un jour un stage, peut-être une alternance dans ces entreprises. Donc, cela permet à tout le monde d'apprendre à se connaître et de pouvoir choisir son avenir professionnel, son parcours d'études en connaissance de cause. Cela s'appelle le passeport nucléaire.

Pour l'attractivité, on a un portail, je fais de la publicité. C'est le portail des acteurs industriels, des acteurs de la formation et de l'emploi qui partage un maximum d'informations sur les métiers. Des offres d'emploi sont aussi sur ce portail. Aujourd'hui, ce sont 7 300 offres d'emploi dans les entreprises de la filière nucléaire qui recrute et 900 offres de stage et d'alternance. C'est une façon de faire connaître nos métiers et de faire connaître les entreprises qui recrutent dans chacun des territoires. On distribue également des bourses pour faire le lien entre les élèves et les industriels, et puis on est présent auprès du rectorat pour accélérer l'évolution de la carte des formations pour coller au plus près des besoins des industriels en Auvergne – Rhône-Alpes. C'est un projet qui s'appelle « Formation pro Industrie » qui bénéficie de subventions dans le cadre de France 2030, dont les entreprises de la filière et d'autres industriels sont partenaires pour aller au plus vite couvrir les besoins des entreprises et créer du lien.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Monsieur PATERNOSTER, peut-être quelque chose à ajouter sur cette question de la formation, notamment à l'échelon local.

M. Olivier PATERNOSTER, Directeur départemental DDETS (emploi, travail & solidarités de l'Ain)

Je peux ajouter plus largement que sur le volet formation, c'est sur le volet emploi. L'enjeu est d'aller chercher des publics qui sont demandeurs d'emploi aujourd'hui et qui peuvent constituer tout un vivier de compétences pour les entreprises qui seront sur le chantier demain, donc à la fois sur la préparation du chantier, car on parle des métiers du nucléaire, mais il faut aussi que nous parlions des métiers de préparation, notamment du génie civil, mais aussi de tous les travaux de terrassement. C'est là où l'ampleur des emplois va être la plus importante au fil des années. De ce fait, il y a un enjeu d'aller chercher des publics qui sont aujourd'hui dans la demande d'emploi. Je rappelle tout de même que le taux de chômage dans l'Ain et aussi sur le Nord-Isère est très faible. Dans l'Ain, le taux est à 5,6 % au dernier trimestre 2024. Cela veut dire que l'on a des publics qui ont besoin d'être accompagnés. On a des opérateurs du réseau pour l'emploi France Travail, mission locale Cap Emploi, qui sont en mesure de mobiliser leurs ressources et l'offre de service pour accompagner ces besoins en compétence. Donc, il y a cet enjeu de ne pas oublier d'aller capter ces publics. On y reviendra sans doute après, cela fait aussi le lien sur le volet des chartes d'accompagnement de bonnes pratiques, dont on a parlé dans les questions. Il y a aussi de bonnes pratiques en matière d'inclusion pour aller aussi capter des publics sur le sujet par exemple des clauses sociales où on aura un enjeu fort de pouvoir identifier des publics et de rendre attractifs ces métiers à travers à la fois la formation vers l'entreprise avec des programmes et des services autour de la formation préalable au recrutement ou les préparations opérationnelles à l'emploi. Ce sont des outils que France Travail peut mettre en œuvre pour faciliter les recrutements à une échelle rapide.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Peut-être un petit mot par Madame WILLIG, notamment sur la question de la féminisation.

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Un petit complément. On ne peut pas se passer de la moitié de la population pour réussir nos projets nucléaires. C'est le slogan de l'association « Women in Nuclear » que je viens de redonner. On a une attention toute particulière sur certaines populations bien ciblées, dont les femmes, les personnes issues des quartiers prioritaires de la ville, les personnes en situation de handicap, les personnes de nationalité étrangère vers lesquelles on s'adresse tout particulièrement pour leur donner envie de nous rejoindre et de s'épanouir dans nos métiers.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour cet ajout bref et concis. Une autre question a émergé ainsi que d'autres, beaucoup de thématiques sont apparues. Je pense que c'est pour vous, Madame ALESSI. Quels dispositifs locaux pour l'accompagnement de TPE, PME et ETI, notamment dans la sous-traitance ? Comment leur donner accès aux marchés et les accompagner ?

Mme Sandrine ALESSI, CCI AURA, Coordinatrice programme accélérateur nucléaire Boost

C'est extrêmement facile parce que le rôle des CCI est de faciliter la vie des entreprises tout au long d'une vie d'entreprise. Là, nous jouons complètement notre rôle avec un partenariat que nous avons

passé avec EDF par anticipation à ce projet à la suite d'un REX normand qui a fait ses preuves, je salue nos amis normands. Donc, on a mis en place une plateforme, mais pas uniquement, vous allez y retrouver des opportunités accessibles aux entreprises locales d'Auvergne – Rhône-Alpes avec mes collègues présents dans la salle, Bertrand et Christian, qui sont vos acteurs et vos correspondants territoriaux. Si vous voulez bien vous lever, Messieurs.

Donc, on a mis en place la plateforme CCI Business qui vous donne accès à ces opportunités de marchés, mais aussi à toute une offre d'accompagnement pour les CCI pour une meilleure intégration dans cette filière, un accès aux exigences qui vont être imposées par la filière. L'élément très important pour vous, vous avez des opportunités avec ou sans qualification, tu en diras peut-être un mot tout à l'heure, ce qui est vraiment intéressant pour vous, il y a des opportunités et il faut les saisir. On est là aussi pour vous préparer, pour mieux saisir ces opportunités, que ce soit vous ou vos collaborateurs, car nous avons aussi des organes de formation dans le réseau consulaire. On ne vous formera pas sur des métiers nucléaires, mais sur du tertiaire, sur du management pour une optimisation de la performance. Ceci est aussi important, c'est le nerf de la guerre aujourd'hui pour la compétitivité.

J'ajouterai juste deux mots pour conclure. Deux points sont très importants, votre filière achat, et donc on est aussi là pour vous aider à bien sourcer et maintenir une filière achat qui soit vraiment optimale pour éventuellement ne pas pâtir de coût et de surcoût tout au long des marchés. Autre point, nous devons absolument travailler les synergies entre acteurs. Ceci est aussi facilité par cette plateforme.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Madame ALESSI. Monsieur THOMÉ-JASSAUD, vous souhaitez peut-être compléter les propos de Madame ALESSI, et peut-être une autre question très précise au sujet du transport et des camions avec du GNV ou du Bio GNV, ceci a-t-il été pris en considération ?

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Merci. Un mot sur le travail avec la CCI sur la mise à disposition d'informations. Madame ALESSI y a fait référence. On est déjà en train de produire ce qu'on appelle des fiches marchés. On donne de la visibilité aux entreprises sur les opportunités d'activité sur le territoire. De plus, certaines de ces fiches marchés portent sur Bugey et elles portent également sur le chantier par exemple de Gravelines. Ces opportunités offertes aux entreprises du territoire peuvent aussi s'étendre sur d'autres aspects.

Je voudrais dire un mot sur la sous-traitance, car on a entendu beaucoup de choses. Finalement, sur la sous-traitance, il faut juste avoir en tête qu'en Isère 200 entreprises travaillent pour la filière nucléaire. Sur ces 200 entreprises qui travaillent pour la filière nucléaire, elles sont 60 dont le chiffre d'affaires est significatif dans le domaine du nucléaire. Vous pouvez voir que cela fait vivre tout un tissu économique et que c'est très intéressant. Il y a des activités qu'EDF ne sait pas faire. Aujourd'hui, on a toujours confié la construction de nos réacteurs dans le génie civil à des entreprises de BTP. Quand on construit une cuve de réacteur, c'est fait par les spécialistes du domaine. Donc, quand on parle de sous-traitance, en fait on parle de très nombreuses activités qui sont le métier d'un certain nombre d'entreprises de ce qu'on appelle la filière, ce qui nous permet de faire vivre un ensemble, un tissu économique très vaste.

Un mot pour évoquer la nature de la mobilité pour les camions qui viendront sur le site. Aujourd'hui, on est peut-être un petit peu tôt. On va déjà avancer dans ce débat, avancer vers une décision du maître d'ouvrage et puis on se posera la question. Il faut avoir en tête, Fabrice GRAVIER l'a rappelé tout à l'heure, notre première préoccupation est de limiter les transports et le fait par exemple que l'on fasse les mouvements de terre sur le site est une première réponse.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Comme vous avez déjà évoqué la question de la sous-traitance, je propose de faire passer le micro à Monsieur GODINEAU. C'est une question que l'on a déjà entendue précédemment et elle a été abordée par les deux stations.

Sur la question de la sous-traitance, il y avait trois sous-questions. Comment s'assurer avec la sous-traitance de la qualité du travail et des conditions de travail ? Est-il possible d'imaginer un statut unique pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses ?

Je reviendrai ensuite également vers vous, Monsieur THOMÉ-JASSAUD, sur la question de l'arbitrage entre les enjeux économiques, le rendement économique et industriel et la sécurité et la qualité qui a aussi été liée à la question de la sous-traitance. Monsieur GODINEAU ?

M. Philippe GODINEAU, Représentant du Comité régional de la CGT

On le voit bien, l'enjeu autour de la sous-traitance est énorme. L'enjeu est économique, mais il est aussi social bien entendu. On a eu le témoignage de la personne de l'association dont je ne me rappelle pas le nom qui est très évocateur. J'ai moi-même été acheteur dans un groupe de service public de l'énergie

pendant quelques années, je me rends compte à quel point les effets de la mise en concurrence et de l'attribution au moins-disant peuvent être très pervers sur les conditions de travail, sur la pression mise sur des salariés qui éventuellement interviennent dans des milieux plus ou moins compliqués.

C'est pour cette raison que la CGT porte le nouveau statut de travailleur salarié, quelle que soit l'entreprise où il travaille, après un appel d'offres, pas forcément avec une attribution au moins-disant, s'il doit changer d'entreprise, car l'autre société a remporté le marché il ne perd rien de ses garanties sociales qui doivent être de haut niveau.

J'avais aussi tout de même un petit point à faire sur la formation. On se rend compte sur la formation que l'on est tout de même sur des projets de long terme. Je suis un petit peu inquiet quand je vois les organismes de formation publics qui se plaignent dans la région de restrictions budgétaires, j'ai l'impression que ce n'est pas le moment.

Un dernier point sur la féminisation des métiers industriels. C'est important effectivement, il ne faut pas se priver de la moitié de la population quand on a tant de besoins dans l'industrie nucléaire notamment. C'est amusant parfois, on a l'impression que l'on progresse dans l'égalité professionnelle, mais en fait non. Quelque chose a marqué un grand recul, c'est Parcoursup. Avec Parcoursup, il y a beaucoup moins de jeunes femmes qui s'orientent vers des filières techniques, vers des filières industrielles. Effectivement, tout cela est un problème dès l'école, l'égalité professionnelle. C'est vraiment le moment de le traiter. On peut ajouter qu'il n'y a pas de grands projets industriels réussis sans un projet social bien construit et solide.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur GODINEAU. Monsieur THOMÉ-JASSAUD, si vous voulez rebondir sur la question notamment de l'arbitrage et l'équilibre entre les enjeux économiques, la qualité et la sûreté.

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Plusieurs réponses peuvent être apportées à ce sujet. La première chose que je voudrais évoquer, c'est ce que Sandrine ALESSI évoquait précédemment, c'est-à-dire toute la qualification des entreprises et la qualification des salariés, et toutes les formations mises en œuvre pour assurer un suivi dans les règles de qualité de travail dans une centrale nucléaire. Cela fait l'objet d'échanges. On a commencé à discuter avec les entreprises qui souhaitent demain intervenir sur le chantier, savoir quelles sont les procédures qui doivent être mises en œuvre.

Deuxième élément, on en a beaucoup parlé à l'occasion de la réunion que l'on a eue sur les risques. Quelle est la priorité d'EDF ? La priorité d'EDF reste et restera la sûreté nucléaire et le fait que l'on soit constamment vigilant sur la protection de l'homme et de l'environnement. C'est un deuxième point très important. Ce ne sont pas des sujets sur lesquels on plaisante, y compris en matière d'achat.

Dernier point, vous évoquiez le statut salarié. En fait, aujourd'hui, et sous le contrôle d'Elvire CHARRE qui est présente aujourd'hui, Directrice de la centrale de Bugey, le suivi médical de l'ensemble des salariés, qu'ils soient salariés EDF ou salariés prestataires, est strictement identique. Donc, ils bénéficient de la même protection et du même suivi.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. C'est assez court, mais je vous propose si vous êtes toutes et tous d'accord que l'on ouvre la parole à la salle et on va faire le même exercice et que l'on conclut en vous donnant trente secondes chacun, vous pouvez préparer votre mot de conclusion. Denis me rappelait au cas où j'aurais oublié que notre collègue Nicolas qui se trouve là-bas avait une question qui venait du tchat. Ils ont fait le même exercice que vous, mais via des Google Forms et une discussion en ligne.

M. Nicolas LE MEHAUTÉ, Membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir. On a une question qui est adressée à l'Université du nucléaire. Quelles offres sont en cours de développement et quelles sont les dynamiques à venir dans les années qui viennent ?

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

J'imagine que l'on parle d'offres de formation. La majorité de l'offre de formation existante en France répond aux besoins des industriels. Donc, c'est une fois le salarié en poste qu'on lui apporte la couche de formations spécifiques à la réalisation du geste-métier qu'il maîtrise déjà bien en milieu nucléaire.

Il se peut que l'on accompagne au bon endroit des territoires comme indiqué précédemment, l'accélération d'arrivée de nouvelles formations. Cela peut être des formations qui existent déjà, mais elles ne sont pas au bon endroit. Donc, on va pousser avec l'aide des industriels, l'aide du rectorat ou aussi de la formation professionnelle continue, dont on n'a pas beaucoup parlé, pour accompagner les développements de formation au plus près de là où sont les besoins de recrutement.

De temps en temps, on spécifie une formation, on la dédie au nucléaire. Cela existe dans quelques points du territoire. On n'a pas besoin d'en déployer de nouvelles a priori aujourd'hui. En Auvergne – Rhône-Alpes, on a la chance d'avoir quelques voies de formation du bac professionnel au bac+5 qui sont dédiées au nucléaire. C'est le bac professionnel technicien d'intervention en installation nucléaire par exemple qui existe à Montélimar, le BTS environnement nucléaire, toujours à Montélimar, des formations de chargé d'affaire à Saint-Étienne à l'IRUP, le Master ingénierie nucléaire à Valence, le Master physique des matériaux à Lyon. La liste n'est pas très longue. Elle vous a peut-être semblé longue à l'instant. Donc, des quelques formations existantes, on voudrait augmenter les volumes de diplômés et surtout permettre la bonne lisibilité à ceux qui sont dans des formations transverses à nos industries sur leur capacité à trouver un emploi dans les entreprises du nucléaire si ce n'est le choix de leur vie professionnelle.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Passons maintenant la parole à la salle. Est-ce qu'il y a des questions qui n'avaient pas pu être posées avant ? Je vous ai vu, Messieurs, au premier rang, qui peut se lever avec un petit papier vert. Je vous invite à vous présenter. Si vous êtes venu dans le cadre d'une certaine fonction ou d'une certaine qualité de le dire et d'essayer d'être concis pour qu'il y ait une possibilité de réponse de l'autre côté. Merci.

M. Jean-Paul CECILLON, Réseau Sortir du nucléaire

Jean-Paul CECILLON. Je suis du réseau Sortir du nucléaire. Je suis venu, comme cela a été dit au début, on l'a exprimé, je suis inquiet pour la sécurité des EPR. Je n'avais jamais entendu la dame que l'on a vue tout à l'heure en visioconférence qui était de Ma Zone contrôlée. Cela n'a pas contribué à me rassurer, c'est le moins qu'on puisse dire.

Je sais déjà que l'ancien directeur d'EDF a dit de l'EPR, c'est une usine à gaz et cela ne fonctionnera jamais. J'écoute ce qu'on me dit. Je ne suis pas un spécialiste comme vous. Je sais tout de même aussi qu'EDF, l'ADEME et puis Négawatt ont fait des scénarios pour avoir zéro nucléaire en 2050 en sachant que ce serait très rare d'ici là, on me traitait de Gaulois en 2000, tout va de plus en plus vite. On voit que les glaciers s'effondrent tellement à une grande vitesse que cela va arriver très tard, j'en suis encore plus certain aujourd'hui. Je confirme ce qui a été dit tout à l'heure, il n'y a plus à démontrer qu'à part localement et ponctuellement les énergies renouvelables créent beaucoup plus d'emplois, ceci a été démontré depuis bien longtemps. Merci.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci pour cette intervention avec un lien final à la question de l'emploi qui était plutôt une réaction. Si vous avez une question, si ce n'est pas une réaction, n'hésitez pas à la poser à un ou une des intervenantes sinon je la redirigerai.

M. Thomas BRAUN, Dirigeant du groupe Gonzales

Bonsoir à tous. Thomas BRAUN, je suis dirigeant d'une société locale ancrée dans le territoire, le groupe Gonzales. On est concepteur et fabricant d'équipements industriels. Nous sommes ancrés dans le territoire depuis 55 ans, à Vienne, pas très loin d'ici. Cette société a grandi à travers des challenges industriels. On a démarré par bon nombre de challenges dans les années 1970 et bien évidemment, la concurrence internationale est arrivée. Donc, on a perdu un certain nombre de marchés. Grâce à ces nouveaux marchés et à cette croissance du nucléaire depuis une dizaine d'années qui est en train de s'accélérer, le groupe Gonzales a réussi à se repositionner, à faire grandir ses compétences, à renouveler aussi son équipement industriel pour servir l'industrie française, l'industrie du nucléaire. Aujourd'hui, au-delà du débat public, il y a aussi un enjeu pour nos employés, pour la compétence, pour les faire vivre au quotidien. Aujourd'hui, on parle de sécurité. L'ensemble des sociétés du nucléaire sont certifiées. Toutes les personnes travaillant pour le nucléaire sont habilités. De la même façon qu'ils sont habilités en centrale, les sous-traitants sont habilités de la même façon avec les mêmes certifications, avec les mêmes organismes de certification. Aujourd'hui, on travaille aussi beaucoup à travers des certifications communes.

On parle de l'EN 19.443. C'est un objectif collectif de la filière nucléaire pour que l'on puisse travailler tous ensemble avec les mêmes règles de vie pour maîtriser la sécurité, pour la bonne construction de nos équipements et aujourd'hui, on est fier en tant qu'industriel de pouvoir participer à l'effort de guerre pour l'énergie de demain. Aujourd'hui, sachez qu'en local, énormément de sociétés travaillent pour le nucléaire. On a hâte de démarrer les EPR, mais l'EPR n'est pas le seul projet nucléaire en France.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour ce témoignage.

Applaudissements.

M. Evann BOREL, Coanimateur du groupe des jeunes insoumis du Nord-Isère

Bonjour, je suis Evann BOREL, Coanimateur du groupe des jeunes insoumis du Nord-Isère. Je vais parler pour les groupes départementaux de la France insoumise de l'Isère, du Rhône et de l'Ain. Vous avez présenté le projet depuis deux heures à peu près comme un projet qui est toujours en discussion et c'est d'ailleurs pour cela que vous nous demandez notre avis. Pourtant, c'est déjà un projet qui est fait. Il a été orchestré par l'État et EDF en 2022. C'est donc un semblant de démocratie alors que le projet est déjà en cours. Donc, je ne vois pas l'intérêt.

J'ai une question pour Fabrice GRAVIER qui n'a pas voulu me répondre. Donc, on va de nouveau essayer. Par rapport à l'eau, il ressort que cette centrale aurait besoin d'environ 5 m³ d'eau par seconde qui serait directement prise dans le Rhône. Le problème est que le Rhône d'ici 2050 se sera réduit de 20 %. Donc, où allez-vous chercher l'eau, car ce ne sera pas possible dans le Rhône ? Du côté du financement, vous avez présenté cela comme étant un projet super génial sur le plan économique. On a l'exemple à Flamanville. C'est un projet qui devait coûter à peu près 3,3 milliards d'euros, il devait durer cinq ans. Finalement, c'est prolongé de plus en plus et finalement cela a coûté 20 milliards. Donc, précisément, combien cela coûtera-t-il pour le Bugey ? Les chiffres que l'on a, selon l'intervenant de tout à l'heure, étaient faux. 15 milliards justement pour la construction des réacteurs, 20 millions pour l'aménagement des routes, 27 millions pour les ponts sur le Rhône et 9 millions pour le nouvel échangeur autoroutier. Qui va payer cet argent ? C'est la première question.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Vraiment très vite, étant donné qu'il y a une réunion publique consacrée aux coûts et financements le 29 avril. Il y a une réunion sur l'eau le 8 avril.

M. Evann BOREL, Coanimateur du groupe des jeunes insoumis du Nord-Isère

Deuxième question, sur l'eau compte tenu du problème avec le Rhône. Comment allez-vous gérer cette question ?

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour ces questions qui ne sont pas tout à fait celles d'aujourd'hui même si on les entend. Je vous propose que l'on voie tout à l'heure si on peut les prendre parce qu'elles seront évoquées le 8 avril, thématique sur l'eau et environnement et sur les coûts et les financements, on a une réunion publique le 29 avril. En ce qui concerne le débat public, je donnerai la parole à David, le président de notre débat public tout à l'heure sur la question de mascarade démocratique que vous avez soulevée et que l'on a bien entendue, merci. Il y avait des questions de l'autre côté.

M. Olivier DEMARTHE, Directeur général adjoint, société REEL

Bonjour, je suis Olivier DEMARTHE. Je suis dirigeant de la société REEL qui est en région lyonnaise et qui travaille depuis plus de soixante ans dans le nucléaire. Je voulais apporter un témoignage du fait que le nucléaire est un secteur d'excellence en France. C'est un secteur qui recrute. Nous fabriquons en France. Nous avons recruté des centaines de personnes pour nous préparer et je suis fier à titre personnel et en tant qu'entrepreneur de travailler pour une énergie décarbonée qui va apporter une énergie abondante sans émissions de carbone pour le pays, pour notre région. C'est donc un atout pour le développement économique. On parlait tout à l'heure d'une désindustrialisation. Cela commence déjà par avoir de l'électricité puisque la transition écologique se fait en électrifiant les usages. Donc, c'est exactement ce que l'on fait ici.

Je voulais aussi témoigner du fait que notre filière est non seulement extrêmement contrôlée et extrêmement qualifiée. On rehausse toujours nos niveaux de qualification. Elle s'est organisée notamment avec l'Université des métiers du nucléaire pour se préparer à ce grand chantier que l'on attend avec impatience. Nos salariés l'attendent également. Nous sommes prêts et nous l'accueillons avec impatience. La seule question porte effectivement sur la formation et sur la préparation, car on voit que le sujet sera d'accueillir plus de personnes et plus de jeunes dans les filières techniques. Là, on voit qu'il y a beaucoup d'intentions, mais finalement quelles sont les directions plus concrètes qui se passent, notamment avec les pouvoirs publics pour attirer plus de jeunes dans ces filières ?

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je vous propose, Monsieur PATERNOSTER, de répondre à cette question et puis, Madame WILLIG, vous pouvez le faire à deux voix. On voit que ce sont déjà des sujets qui concernent la seconde table ronde sur l'aménagement du territoire.

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Je commence. L'une des actions les plus importantes de mon point de vue est d'être présent régulièrement avec les entreprises dans les heures de découverte-métier qui démarrent en classe de

cinquième. Elles se terminent pour les élèves de seconde générale et technologique avec le nouveau stage de deux semaines à la fin du mois de juin pour lequel nous nous organisons en ce moment en Auvergne – Rhône-Alpes pour faire un stage collectif afin pendant quinze jours de permettre aux jeunes de voir la diversité des environnements de travail existants dans le monde de l'énergie pour une première semaine et sur le monde du nucléaire plus spécifiquement sur la deuxième semaine, et montrer à ces jeunes comment depuis leur stage de seconde quand ils ont quinze ans, s'ils repèrent un métier qui peut les intéresser pour plus tard, quel est le parcours de formation ou d'études ils peuvent mettre en place. C'est une méthode efficace. Les deux entreprises qui viennent de prendre la parole sont parties prenantes des actions en milieu scolaire. S'il y en a d'autres qui veulent prendre exemple et s'inspirer de ce que font l'entreprise Gonzales et l'entreprise REEL, sentez-vous libres d'aller les voir pendant le pot.

M. Olivier PATERNOSTER, Directeur départemental DDETS (emploi, travail & solidarités de l'Ain)

J'ajouterais juste sur les métiers en dehors du nucléaire, car j'insiste aussi beaucoup là-dessus. C'est un enjeu extrêmement fort sur les années 2027-2035 si le chantier démarre à cette période. De la même façon, on a besoin de travailler sur la découverte des métiers pour les publics qui sont demandeurs d'emploi inscrits en mission locale, auprès de France Travail ou de Cap-emploi, y compris de permettre d'aller sur des immersions professionnelles pour découvrir les métiers et puis travailler le rapprochement concret et direct entre l'offre et la demande d'emploi, faciliter pour les employeurs qui ont des besoins en recrutement qu'il soit le plus local possible sur ces publics qui sont aujourd'hui inscrits en tant que demandeurs d'emploi au plus près du chantier de l'EPR2.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Il y avait une autre question ici. Avant que vous posiez votre question, que vous apportiez votre contribution, j'invite à une dernière question dans la salle. Si c'est une question pour que nos participants et nos participantes aient l'occasion d'y répondre, on pourra éventuellement en prendre deux. Si une femme a aussi une idée de question, elle peut également le faire. Madame ?

Mme Christine DÉSERAUD, Sortir du nucléaire, Bugey

Christine DÉSERAUD, Sortir du nucléaire, Bugey. Par rapport à la sous-traitance et aux travailleurs dans le nucléaire, je voulais juste les rassurer. Nous sommes avec eux. Nous les soutenons pour préserver les conditions de travail acceptables, la meilleure protection radiologique, c'est l'arrêt du nucléaire.

J'entends aussi que le nucléaire est un secteur d'excellence. Il y a d'autres secteurs d'excellence. J'aimerais bien entendre que l'on fait autant d'efforts pour attirer des gens vers les métiers de la santé, du service à la personne, car là aussi ce sont des milliers d'emplois qui seront utiles à tout le monde en France. De même, pour les bâtiments, des scénarios ont été faits par l'ADEME, RTE et Négawatt, ils disent que l'on peut se passer du nucléaire à condition de faire des économies d'énergie. Donc, isolons les bâtiments, promovons les économies d'énergie, et ce sont des milliers d'emplois pérennes. Ce ne sont pas juste 8 000 emplois pendant dix-huit mois et plus rien après, ce sont des milliers d'emplois pendant des dizaines et des dizaines d'années. J'ai un peu peur que tout ceci soit un peu un miroir aux alouettes. Si on promet des emplois, on dit à des jeunes, venez dans le nucléaire. Si jamais cela ne se fait pas, comment fera-t-on avec ces jeunes ? Il faudra les former à nouveau dans d'autres filières.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Donc, une dernière question, si le projet ne se faisait pas, que ferait-on avec ces jeunes qui auraient été intéressés par la filière ? Qui veut prendre cette question ? Madame WILLIG.

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Tous les efforts que l'on fait pour attirer les jeunes et les moins jeunes dans la filière industrielle sont faits bien sûr pour les projets du nouveau nucléaire, mais aussi pour le formidable parc que nous avons en France, pour les industries qui fournissent des pièces, des matériaux et qui conçoivent des systèmes pour continuer à faire tourner les centrales qui existent déjà. Donc, il y a aussi une part de l'emploi et de la hausse d'activité qui va trouver son expression sur le parc existant. Donc, ne soyons pas inquiets de ce point de vue.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

D'accord, merci. Monsieur, au premier rang.

M. Bertrand CONVERSO, Président FBIP Isère

Bonsoir à toutes et tous. Bertrand CONVERSO, Président de la Fédération du BTP de l'Isère, autre filière d'excellence sur le territoire français, notamment sur les aspects de travaux connexes, donc les travaux non nucléaires, mais ils sont nombreux dans ce type de réalisation, ne serait-ce que pour

l'aménagement du territoire, des mobilités, des logements connexes et aussi la réalisation, comme l'a dit Monsieur, de tout le génie civil du nucléaire. Donc, une filière d'excellence qui saura aussi reconverter les gens en fin de chantier, car on a souvent des chantiers à faire les uns après les autres et on est aussi un secteur en tension, mais un secteur qui forme énormément ses personnels dans tous nos centres de formation avec nos écoles aussi d'ingénieurs françaises qui ont une renommée internationale. C'est tout cela aussi qui forme cette filière d'excellence du BTP. En tout cas, sur le territoire, le BTP représente plus de 4 milliards d'euros d'activités. Ce sont plus de 30 000 salariés. C'est donc déjà une filière bien en place, elle est prête à accueillir ce projet avec enthousiasme sur le territoire, ne serait-ce que pour avoir une énergie propre décarbonée et en quantité suffisante, car nous avons bien connu dans le secteur du BTP la crise que l'on vient de traverser sur le prix de l'énergie, le coût de l'énergie. Je peux savoir que cela a pesé sur les coûts de nos chantiers et sur la rentabilité de nos entreprises. Donc, c'est très important pour le secteur économique, y compris du BTP, d'avoir une énergie propre, décarbonée et avec un coût maîtrisé, merci.

Applaudissements.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci, pour ce témoignage. Nous passons à la dernière question et ensuite nous irons voir du côté du tchat s'ils ont une question qui n'aurait pas encore été posée sur la question de l'économie et de l'emploi et je passerai la parole à Denis, car nous avons pris du retard.

M. Mohamed BOUSSELIOUR, Secrétaire régional AURA CGT construction

Bonsoir, BOUSSELIOUR Mohamed, je fais partie de la CGT construction. J'avais une question pour EDF et les pouvoirs publics. Quand on parle de chantier, on parle de sous-traitance. Cela revient aussi sur la sous-traitance, car on est fortement impacté dans nos métiers. Quelles garanties aurait-on sur le contrôle ? On connaît les entreprises majeures du bâtiment. Elles ne sont pas très nombreuses à être capables de faire ce type de chantier. Donc, elles sont identifiées, on les connaît. Donc, on voudrait savoir quelles garanties on aura au niveau de la sous-traitance pour éviter la sous-traitance en cascade qui amène forcément plus de risques. Dans nos métiers, c'est un mort par jour dans le bâtiment, dans les travaux publics. Donc, nous voulons des garanties sociales. On veut des garanties sur la sous-traitance en cascade. C'est une maladie dans nos métiers. On veut savoir si on peut avoir des garanties de la part d'EDF et des pouvoirs publics à ce sujet, merci.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur THOMÉ-JASSAUD, c'est une question sans doute pour vous parmi nos panellistes.

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Sur les marchés, vous avez raison, Monsieur, sur les très gros marchés, certains sont attribués au niveau national à des donneurs d'ordre nationaux. Aujourd'hui, si on prend par exemple le cas à Penly, c'est un donneur d'ordre national qui est attributaire du BTP. Pour Bugey, ce n'est pas encore choisi. L'appel d'offres n'est pas encore passé. Les entreprises, les donneurs d'ordre ont aussi intérêt à venir chercher des sous-traitants et de la main-d'œuvre au niveau local.

Dans les cahiers des charges que nous fixons, nous avons un certain nombre de clauses qui nous permettent à la fois de vérifier et de contrôler les éléments que vous évoquez. Il y a un deuxième point que je voudrais aussi souligner. L'arrivée de ce chantier va aussi générer d'autres activités en dehors du chantier à proprement parler sur d'autres travaux. Ce sont par exemple des travaux routiers, on l'a évoqué, sur lesquels des entreprises locales pourront aussi se positionner si besoin.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Monsieur PATERNOSTER, vous vouliez apporter un bref complément. Ensuite, nous avons une question du tchat et préparez-vous à dire votre conclusion, car nous devons terminer le temps qui nous était imparti et passer aux autres.

M. Olivier PATERNOSTER, Directeur départemental DDETS (emploi, travail & solidarités de l'Ain)

Pour compléter, car votre question portait aussi sur la garantie des pouvoirs publics. Je voudrais aussi rappeler le rôle des services de l'Inspection du travail dans le cadre d'un chantier de cette envergure, les services de l'État dans l'Ain, en particulier ceux de l'Inspection du travail, seront extrêmement vigilants à la qualité du chantier, à la qualité des prestations de sous-traitance qui seront mises en place. On anticipe d'ores et déjà le sujet de notre capacité à intervenir sur site pour s'assurer du respect des conditions de travail de l'ensemble des salariés.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Nicolas, pour la question sur le tchat.

M. Nicolas LE MEHAUTÉ, Membre de la Commission particulière du débat public

Une question portait sur les stages en entreprise. Comment s'assurer que ces stages soient accessibles autant aux jeunes en filière professionnelle qu'en filière générale ou en filière technologique ?

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Madame WILLIG ?

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Je prends cette question avec plaisir, car on sait que le stage est une façon extrêmement efficace pour le jeune de se tester en milieu nucléaire et pour les entreprises de faire la même chose. La question de l'accueil des mineurs sur les activités réalisées en centrale nucléaire, que la convention de stage soit signée avec EDF ou avec l'un de ses partenaires industriels, ou chez Framatome, est une question que l'on a prise à bras-le-corps dès la constitution de l'Université des métiers du nucléaire. On a pris le temps de travailler avec la direction de la sécurité des grands donneurs d'ordre que sont EDF et Framatome avec les inspecteurs du travail pour rappeler ce qui est possible, rappeler aux entreprises les procédures à suivre pour obtenir les dérogations pour que les jeunes puissent effectivement réaliser leur stage. Bien sûr, c'est travaillé en partenariat avec le rectorat par exemple pour s'assurer que les activités qui vont être réalisées en entreprise seront valablement utiles pour la diplomation de ces jeunes. Donc, on travaille à faciliter la tâche pour les entreprises dans le respect de la loi.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Monsieur GODINEAU, voulez-vous apporter un complément ? Ce sera également votre dernière intervention pour maintenant. Après, il y aura le pot et on passera à l'aménagement du territoire entre les deux.

M. Philippe GODINEAU, Représentant du Comité régional de la CGT

On a parlé d'enjeux économiques, sociaux. On a parlé du rôle déterminant de la sous-traitance et de l'importance du statut protecteur des salariés sous-traitants. On n'a pas parlé des agents EDF. On peut en parler une toute petite seconde. Plutôt que de laisser s'éroder le statut du personnel des IEG (industries électriques et gazières), il faut le renforcer pour gagner en attractivité, réussir ainsi à empêcher massivement des gens formés et garantir ainsi la pérennité de nos savoir-faire.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Madame WILLIG, voulez-vous ajouter quelque chose ou on passe le micro à Monsieur ?

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Je veux bien faire mon mot de conclusion.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

C'est parce que Monsieur PATERNOSTER ne le voulait pas.

Mme Hélène WILLIG, Correspondante AURA, les Universités des métiers du nucléaire

Je voulais remercier les entreprises qui sont ici présentes et qui donnent l'occasion à tous types de population des jeunes et des moins jeunes de faire des périodes d'immersion et de visites pour se rendre compte de ce que c'est de travailler dans le milieu nucléaire. J'en ai repéré certains. Merci d'être là avec nous. Merci aux acteurs de l'emploi aussi d'organiser les dispositifs et de les faire connaître pour que les gens puissent venir se tester et merci au rectorat et aux acteurs de la formation de jouer le jeu également.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Madame ALESSI ?

Mme Sandrine ALESSI, CCI AURA, Coordinatrice programme accélérateur nucléaire Boost

Je vous invite à vous inscrire sur CCI Business pour bénéficier des opportunités et d'un accompagnement de qualité fait par le réseau des CCI. Je vous invite à le faire dès ce soir. Ainsi, on pourra valider très rapidement vos adhésions et vous pourrez bénéficier des seize fiches-marchés qui sont déjà actives, c'est une première chose. Mes collègues seront là pour vous répondre en territoire, Christian et Bertrand. J'aurai le plaisir de vous retrouver tout au long de votre parcours. Je vous remercie et merci à tous. Il faut que je vous informe de la bonne nouvelle. En fait, c'est grâce à nos partenariats avec les donneurs d'ordre tels qu'EDF que votre adhésion vous est offerte. Donc, surtout, sautez sur cette occasion pour une fois que l'on vous fait quelque chose de gratuit.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Après cette page de publicité, on va vous passer la parole, Monsieur THOMÉ-JASSAUD, pour conclure.

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Merci. En mode conclusion, je voudrais peut-être revenir sur la question que vous avez posée, est-ce que le territoire est prêt ou est-il prêt ? En tout cas, ce soir, je voudrais dire que je suis très heureux, mais vraiment très heureux de ce que j'ai entendu avec de nombreux acteurs qui sont mobilisés, cette table ronde mobilisée. Je ne sais pas si on peut dire aujourd'hui que le territoire est prêt, mais on sent qu'il y a une envie, il y a un allant. C'est sûr, on sera prêt lorsque nous aurons pris la décision de construire ce projet.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup à toutes et tous. Nous passons sans répit à la seconde table ronde, Denis ?

TABLE RONDE 2 : Aménagement du Territoire

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

C'est maintenant la seconde table ronde, encore un petit peu de courage. Ce sont des sujets, si j'en juge par ce qui s'est dit dans les stations au-dessus, qui ont intéressé beaucoup de monde.

Donc, pour cette seconde table ronde consacrée à l'aménagement du territoire, j'appelle :

- Monsieur Jean-Louis SBAFFE, Vice-président d'habitat et logement de la communauté de communes du Balcon du Dauphiné, maire de Tignieu Jamezieu.
- Monsieur Jérôme REBOURG, FNAUT (Fédération nationale des associations des usagers des transports).
- Monsieur Fabrice GRAVIER, Coordinateur de l'État, que l'on a déjà vu précédemment.
- Monsieur Charles de la VERPILLIERE, Vice-président du Conseil départemental de l'Ain.

J'appelle les deux facilitateurs, Lucie et Jean-Michel qui sont là pour nous faire la restitution des stations.

Mme Lucie VAN DER MEULEN, Membre de la Commission particulière du débat public

Sur nos deux groupes qui ont traité des questions de l'aménagement du territoire, on a eu des questions sur l'implication et la présence des deux grandes métropoles voisines que sont celles de Lyon et de Genève. Donc, des questions sur leur degré d'implication, quels sont leurs rôles ?

Sur la question du logement, il y a une contribution pour savoir s'il y a une opportunité de construction de nouveaux logements. Comment peut-on aussi en faire des logements mutables ? Qui se saisit de cette opportunité ? Quels sont les acteurs du logement qui sont susceptibles de contribuer à résorber ces besoins et à répondre à cette question de mutabilité ?

Une question a été posée sur la thématique des transports, notamment sur l'opportunité d'électrification des transports. Est-ce une opportunité qui est étudiée ? Est-ce qu'il y a autre chose que les infrastructures routières qui sont étudiées ? Je compléterai si tu as oublié quelque chose.

M. Jean-Michel THORNARY, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Je voudrais remercier les personnes qui étaient avec moi pour vous accueillir, Monsieur de la VERPILLIERE, Monsieur GRAVIER, Madame POUSSEL et Monsieur ALGRAIN qui est quelque part dans la salle. Merci à eux d'avoir répondu à un nombre de questions tout à fait significatives. Je vais résumer la question globale qui a été posée par les uns et par les autres.

Comme vient de le dire Lucie, on a identifié un certain nombre de secteurs, ou d'infrastructures à construire, ou des compétences à développer, qui ne relèvent pas directement du projet de chantier des EPR. La question qui a été posée est une question très globale. Sur tous ces à-côtés du chantier, y a-t-il un financement prévu ? Par qui doit-il être pris en charge ? En particulier, je me tourne vers Monsieur THOMÉ-JASSAUD, EDF a-t-elle l'intention de prendre en charge une partie de ce financement ?

C'était une question très globale qui accompagne les questions plus précises que Lucie a évoquées à la fois sur les questions de logement, sur les questions de transport, de mobilité de manière générale,

sur les questions de santé et de questions sociales qui font partie de ces à-côtés qui ont été évoqués par les intervenants.

J'oublie parmi ces acteurs susceptibles d'être appelés à financer tous ces à-côtés, qu'en est-il des collectivités locales, que ce soit les départements, que ce soit la région, que ce soit les communautés de communes, les communes elles-mêmes. Donc, la place de chacun dans le financement de ces infrastructures et de ces besoins supplémentaires ?

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Pour compléter la série des questions, je me tourne vers Nicolas et le tchat. Quelles sont les questions d'aménagement du territoire qui ont été posées dans le tchat ?

M. Nicolas LE MEHAUTÉ, Membre de la Commission particulière du débat public

Les questions sont de plusieurs ordres. La première question concerne l'accès au logement avec une inquiétude sur l'augmentation des prix de l'immobilier et l'accès au logement. Un internaute dit, logement, oui, mais logement social. C'est une première thématique.

Le deuxième concerne la loi ZAN avec une question autour des dérogations de cette loi. Est-ce que la loi ZAN porte uniquement sur le projet ou est-ce que cela concerne les changements d'aménagement du territoire que suppose le projet ? Est-elle aussi concernée par une éventuelle dérogation ?

Une dernière thématique autour des transports. Très concrètement, que peut-on faire pour éviter de saturer encore plus les routes avec une proposition autour du transport fluvial via le Rhône ?

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci, pour ce tour des questions. Si on fait la synthèse des thématiques abordées, on est rassuré, elles concernent toutes l'aménagement du territoire, logement, transport, gouvernance. La loi ZAN est une question qui n'a pas la même ampleur, mais elle est importante. Il y a ensuite la question du financement. Qui va financer ? EDF contribue-t-elle à ce financement ? De ce fait, je vais inviter EDF qui n'était pas prévue à cette table ronde, de reprendre son siège, car la question lui sera évidemment posée. J'avais eu envie de commencer par le logement, les acteurs, les accès, le prix de l'immobilier. Donc, Monsieur SBAFFE, en qualité de Vice-président, chargé du logement à la communauté de communes, pouvez-vous répondre à cette question ?

M. Jean-Louis SBAFFE, Vice-président, Habitat et Logement, communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Maire de Tignieu-Jamezyieu

Bonsoir à toutes et à tous. Je vais tout de même ajouter qu'au-delà de ma casquette de Vice-président chargé de l'habitat-logement sur les Balcons du Dauphiné, je suis aussi maire de Tignieu-Jamezyieu où la problématique du logement est une réelle problématique puisque nous sommes dans une zone tendue. Donc, cette problématique du logement s'offre déjà à nous. Effectivement, le projet des Balcons du Dauphiné sur le logement est quelque chose d'important puisque j'ai entendu dans la question tout à l'heure qu'il était question de logement social où aujourd'hui on sait tous ici, on a 75 % de la population française qui est éligible au logement social, donc forcément on doit pouvoir apporter une offre qui soit digne de ce nom à tout domaine.

Le territoire des Balcons du Dauphiné a une particularité, c'est d'être aussi un territoire essentiellement rural. Donc, cette problématique est surtout liée aux polarités de ce qu'on appelle les bassins de service qui sont les polarités dont la commune de Tignieu-Jamezyieu est la plus importante sur les Balcons du Dauphiné qui est tout de même une communauté de communes de 80 000 habitants avec une population pour Tignieu-Jamezyieu de 8 000 habitants. Donc, à partir de là, la problématique du logement est forcément quelque chose d'essentiel. L'accompagnement que l'on peut en faire est de savoir comment modifier, faire avancer, faire évoluer le plan, le programme local de l'habitat que portent les Balcons du Dauphiné pour que l'on puisse effectivement ne pas être en retard sur l'offre que l'on puisse apporter au moment du chantier, et surtout de ne pas être en décalage. C'est peut-être aussi le travail des schémas de cohérence territoriaux de faire en sorte que les communes qui sont concernées par ce projet et qui vont être nécessairement impactées au niveau du logement puissent mener des projets de développement, de production de logements pour accueillir les futurs travailleurs. Je ne sais pas si j'ai été assez complet, mais en tout cas je pourrai éventuellement compléter après.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Vous avez été à la fois complet et concis, je vous remercie. Je voudrais me tourner vers Monsieur THOMÉ-JASSAUD. Nous avons fait une permanence à Crémieu et on en fera une prochainement à Lagnieu. À Crémieu, une dame est venue en disant, je voudrais témoigner qu'au moment de la construction de Bugey, EDF avait construit des logements qui ont accueilli les travailleurs et ensuite progressivement ont été cédés et sont partis en accès à la propriété pour des personnes qui

n'étaient plus directement dans le nucléaire. Est-ce quelque chose qui est envisagé au cas où le projet se ferait ?

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Il y a plusieurs réponses possibles. Fabrice GRAVIER l'a évoqué précédemment, Fabrice, tu complèteras éventuellement, mais dans ce qui est prévu dans les réflexions en cours sur les logements, il a été évoqué à la fois des logements pérennes, des logements modulaires, des logements transformables. On sait que le territoire a une dynamique démographique importante. Ces questions sont devant nous et elles peuvent être instruites.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'un des participants à la table ronde veut compléter la réponse ?

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

On va peut-être remettre en perspective, si on raisonne sur un périmètre à 30 minutes du chantier, c'est un périmètre que l'on a appelé de proximité, 23 communes dans l'Ain, 23 communes dans le Nord-Isère dont une partie dans la communauté de communes des Balcons du Dauphiné, les projections INSEE sur lesquelles on s'appuie indiquent, indépendamment du projet EPR2, entre aujourd'hui et 2042 qui est une échéance potentielle de mise en service des réacteurs, ces 46 communes accueilleront 18 500 habitants supplémentaires. Ceci figure dans le portrait de territoire de l'Agence d'urbanisme, une synthèse de ce portrait est en ligne sur le site internet de la préfecture de région pour répondre à une question qui a été soulevée précédemment.

Le deuxième phénomène qui apparaît est celui du desserrement des ménages, c'est-à-dire que la taille moyenne des ménages des logements diminue. Il faut de plus en plus de logements pour loger les mêmes personnes. Si vous prenez un territoire où la population reste la même, au regard du vieillissement de la population avec la question des familles monoparentales, il faudra de plus en plus de logements et de surfaces, et ce même à population constante.

Si on regarde EPR2, aujourd'hui, on prend comme hypothèse qu'environ 4 000 personnes seront à loger qui viendront d'autres régions, peut-être 5 000 personnes. Donc, il faut le relativiser par rapport à ces 18 500. Aujourd'hui, on doit s'intégrer dans un territoire qui est dynamique. Donc, on doit trouver des solutions communes aux besoins de tous. Pierre-Franck l'a dit, la typologie des réponses sera vaste, elle est à travailler avec les collectivités en lien avec leur document stratégique de planification, mais aussi en lien avec les différents outils opérationnels qu'elles peuvent avoir. Donc, sur la question des cités EDF, on n'est plus sur ce modèle aujourd'hui. Par contre, très clairement, on peut imaginer des logements qui dans un premier temps seraient occupés par des salariés du chantier et au fur et à mesure de leur départ progressif, car on aura une bosse et après une décrue, ces logements pourront tout à fait être transformés pour loger des jeunes, pour le logement social, des seniors ou des familles en fonction des besoins réels de ce territoire, comme cela a pu être fait pour les JO de Paris, mais sur une échelle différente puisque les JO de Paris, la vie numéro 1 a duré quelques mois. Dans notre cas, la vie numéro 1 pourrait durer cinq, sept, dix ou douze ans, mais c'est dans le même état d'esprit. Essayons de faire en sorte que ce qui est produit pour les salariés puisse resservir par la suite pour le territoire.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. On va passer au deuxième sujet, car le temps tourne, c'est le sujet des transports. Je vois qu'il y a déjà une personne qui s'est emparée du micro, le représentant de la FNAUT. La question que je voulais vous poser, vous qui échangez régulièrement avec les entreprises organisatrices de transport et avec les entreprises ferroviaires, quel constat faites-vous de leur implication sur le sujet des mobilités autour de ce projet ?

M. Jérôme REBOURG, Représentant de la FNAUT

Il n'y a pas grand-chose pour le moment d'après ce que l'on voit. Avec le ferroviaire, on est sur un enjeu extrêmement important, car on parle de 8 000 personnes à amener chaque jour au travail, plusieurs milliers encore après. Il serait dommage qu'à l'issue de ce chantier le territoire n'en ait pas profité pour justement électrifier sa mobilité. Ce serait vraiment un contre-emploi majeur. Les chantiers démarreraient en 2030 environ d'après ce que j'ai compris. Il y a vraiment urgence à réfléchir dès aujourd'hui aux solutions qui vont être apportées.

J'ai entendu tout à l'heure un pont routier, un échangeur autoroutier. C'est une vision plutôt très carbonée pour l'instant des déplacements. C'est un peu dommage. Il y a vraiment une occasion unique d'électrifier la mobilité dans ce bassin de vie. Il y a quelques semaines, les élus et la région ont annoncé le lancement du tramway Lyon – Crémieu. Sa mise en service serait programmée en 2030. Crémieu est à 15 km de la centrale du Bugey. Pourquoi ne pas en profiter pour prolonger ce tramway jusqu'à la

centrale ? Pourquoi ne pas faire 15 km de plus pour aller jusqu'à la gare de Meximieux sur la ligne Ambérieu – Lyon ? Il y a des opportunités à saisir pour vraiment électrifier, c'est, paraît-il, le but de l'EPR, donc autant électrifier au maximum. Donc, ce serait dommage que le territoire reste juste avec un échangeur autoroutier. Donc, il faut voir ce qu'il est possible de faire.

Je tiens à attirer l'attention sur tout ce qui est ferroviaire, tous les transports. C'est très compliqué avec de multiples autorités organisatrices. La région est chef de file sur le ferroviaire, le département sur une partie, ensuite on a les communautés de communes. C'est toujours très difficile d'architecturer tout le monde ensemble pour que les bus ne s'arrêtent pas aux frontières administratives d'une autre collectivité. Il faut vraiment travailler longtemps en amont. Il faut vraiment lancer des chantiers à ce sujet. Si par exemple il faut prolonger si les élus et les citoyens trouvent qu'il est judicieux de prolonger le tramway de Lyon – Crémieu jusqu'à la centrale nucléaire et ensuite la liaison ferroviaire Ambérieu – Lyon, il faut que ce soit réfléchi dès aujourd'hui pour savoir si c'est une bonne solution ou pas, et ne pas attendre un an, deux ans ou trois ans, car il sera peut-être déjà trop tard pour avancer.

Un dernier point, j'ai vu qu'il y avait des groupes de travail à ce sujet, mais les associations et les usagers des transports n'ont pas été conviés jusqu'ici. C'est un peu dommage que l'on ne puisse pas être associé à la réflexion justement sur les transports. Il y a 8 000 personnes à transporter chaque jour. Nous avons l'expérience de nos territoires, de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. Nous sommes volontaires pour travailler avec tout le monde sur ce sujet.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

On va revenir juste après sur le sujet de la gouvernance, mais je voudrais revenir sur le projet de tram-train. Monsieur de la VERPILLIERE, avez-vous des éléments sur ce projet, car je suppose que vous êtes une des collectivités qui participaient à ce projet ? Ce n'est pas le cas. Donc, je retire ma question. Allez-y, Monsieur SBAFFE.

M. Jean-Louis SBAFFE, Vice-président, Habitat et Logement, communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Maire de Tignieu-Jamezieu

On est directement concerné puisque cette ligne ferroviaire nous aurons une station juste avant le terminus de Crémieu. Le projet avance assez bien, on a eu un comité de suivi très récemment avec la région, le SYTRAL et tous les acteurs autour de ce projet. Différentes réunions de comité technique, de comité de pilotage sont en cours sur la période d'aujourd'hui jusqu'à juillet pour vraiment mettre en place tous les éléments qui permettront justement aux communes ou intercommunalités d'installer correctement les infrastructures, et surtout au bon endroit. Ce projet est fortement attendu. Donc, à partir de là, aujourd'hui, quand on nous dit que l'on prévoit une mise en service en 2030, on a forcément envie d'y croire très fort, car c'est un projet qui date de quarante ans. Aujourd'hui, on voit la sortie du tunnel et on voit le tram arriver avec beaucoup de plaisir.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Je me suis trompé, Monsieur de la VERPILLIERE, votre domaine est le domaine routier sur lequel vous avez autorité. Cela m'intéresse quand vous dites les ponts, j'écoutais un petit peu autour des stations, j'avais toujours entendu parler d'un pont. Or, tout à l'heure, j'ai entendu des gens qui disaient, il n'en faut pas un, il en faut deux. Que pouvez-vous nous dire ?

M. Charles de la VERPILLIERE, Vice-président du Conseil départemental de l'Ain

Ce sera difficile. Quand j'ai dit les ponts, c'était générique. C'est dans les compétences des départements. Effectivement, même si les EPR ne se faisaient pas, il y aurait de toute façon la nécessité de construire au moins un pont supplémentaire sur le Rhône entre le pont de Lagnieu qui n'est pas accessible aux convois exceptionnels d'un poids supérieur à 42 tonnes. Ceci fait que tous les convois exceptionnels doivent passer par le pont de Loyettes, c'est le deuxième pont en aval, et ce pont est en pleine agglomération. 6 000 à 8 000 véhicules passent sur ce pont et ce n'est absolument pas gérable. Donc, de toute façon, il faudrait un pont supplémentaire, au moins un pont. Déjà un en amont de Loyettes entre le pont de Loyettes et celui de Lagnieu. Les deux départements puisque c'est dans leurs compétences y travaillent. De toute façon, on fera ce pont même si les EPR ne se construisent pas. Nous avons recensé pour l'instant sept franchissements possibles, car il faut travailler finement puisqu'un pont est un pont, mais des routes y conduisent qui passent dans les communes riveraines sur les deux rives. Donc, pour l'instant, on n'a pas arrêté définitivement l'endroit où se fera le futur pont. Je termine en disant que ce pont sera un pont moderne. On ne va pas refaire l'identique de ce qui existe, il faudra notamment prévoir des aménagements pour les mobilités douces, pour les piétons, pour les cyclistes. Donc, il faut avoir cela présent à l'esprit.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Une question traite de la gouvernance. Quelles sont les places des métropoles de Lyon et de Genève ? À la demande de la FNAUT, comment les associations pourraient-elles être associées à toutes les réflexions sur la gouvernance autour de ce projet ? Naturellement, c'est vous, Monsieur GRAVIER, qui êtes impliqué.

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

À ce stade, on a mis en place trois groupes de travail thématiques. Je ne vais pas forcément tous les détailler, mais il y en a un sur la question des logements, de l'urbanisme et du foncier qui est copiloté par la Direction départementale des territoires de l'Ain dont les équipes sont présentes aujourd'hui et un sur les mobilités et les infrastructures qui est copiloté par la DREAL. Ces groupes de travail vont certainement évoluer à l'issue du débat public si le projet est décidé et que l'on bascule dans le grand chantier. Évidemment, au même titre que les associations environnementales, les associations des usagers des transports seront invitées, ce sont des parties prenantes pour réfléchir aux meilleures solutions. Quelle était déjà l'autre partie de la question, Denis ?

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

L'association de la FNAUT, c'est fait. C'était au sujet des métropoles de Lyon et de Genève.

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

La métropole de Lyon aujourd'hui est bien associée à cette gouvernance au niveau des instances politiques et des instances techniques. La question du tramway Lyon – Meyzieu qui a été évoquée précédemment concerne aussi le territoire de la métropole sur le champ de compétences du SYTRAL mobilités. Aujourd'hui, la métropole de Genève, en tout cas les collectivités suisses ne font pas partie du périmètre élargi sur lequel nous travaillons puisque nous travaillons sur un périmètre élargi à 1 heure de trajet. La métropole de Genève est au-delà de ce périmètre de 1 heure. Je m'avance peut-être un peu trop, mais il est peu probable que des Genevois viennent travailler sur le chantier. Le phénomène est plutôt inverse. Ce sont plutôt des Français qui vont travailler en Suisse que des Suisses qui viennent travailler sur le chantier. La problématique de la mobilité du quotidien et d'accès au chantier depuis Genève ne se pose pas.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Pour la fin, le sujet, qui paye le financement ? Quel est le premier qui va oser se lancer sur ce sujet sachant qu'il a été évoqué qu'EDF était aussi concernée ?

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

La question est effectivement centrale, mais elle n'est pas aussi simple. Les projets que l'on a appelés annexes ou connexes à l'EPR2 sont tout à fait multiples. On a parlé d'un pont sur le Rhône et Monsieur de la VERILLIERE a bien dit que ce pont est aujourd'hui de la compétence des deux départements. Ce pont se fera même si l'EPR2 ne se réalise pas. Donc, cela veut bien dire que les deux départements sont prêts à apporter un financement, j'irai vers la suite après. Des projets annexes vont servir à 100 % le chantier, un grand parking pour le chantier qui ne servirait qu'à cela, qui n'aurait pas d'avenir après le chantier, il est plutôt logique que ce soit le maître d'ouvrage qui le finance majoritairement. Sur la question des logements, on aura une multiplicité de montages selon la nature des solutions qui seront développées et selon le fait qu'elles seront conservées ou non après le chantier. Qui va payer ? Ce seront les collectivités, l'État, EDF, les promoteurs, les investisseurs. Tout le monde sera mobilisé sur la réponse aux besoins connexes à ce chantier.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Qu'en est-il pour la question de l'accompagnement financier d'EDF ?

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Pour répondre à la question de l'accompagnement financier, EDF, oui accompagne financièrement l'arrivée d'un projet de cette nature sur un territoire dans le cadre de la démarche de grand chantier. Effectivement, des lignes budgétaires sont dégagées pour cela. En fait, qu'est-ce qui va nous intéresser ? Fabrice l'a dit, globalement, il faut que les aménagements servent directement le chantier, c'est ce qui nous intéresse ou qu'ils servent la performance de notre chantier. C'est cela qui détermine la contribution d'EDF à l'ordre 1.

Je vais juste prendre un référentiel, nous en avons un, c'est celui de Flamanville. Dans ce référentiel, on évoque un budget grand chantier qui est de 120 millions d'euros. En fait, ce n'est pas 120 millions d'euros qui sont de la poche d'EDF. Au global, 120 millions d'euros étaient investis sur ce territoire et la part d'EDF est à peu près de 30 %, de même pour les collectivités, 30 % et 30 % la part de l'État en

allant rechercher des financements ici ou là. C'est un ordre de grandeur, un ordre d'idée, mais il permet de voir qu'EDF contribue, mais EDF n'est pas la seule et EDF en tout cas donnera les éléments nécessaires pour la performance de son chantier.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur REBOURG ?

M. Jérôme REBOURG, Représentant de la FNAUT

Merci. Je veux juste compléter. Il est important de bien focaliser le débat public sur ces investissements connexes, car ces investissements vont être portés par de multiples collectivités et c'est là toute la difficulté. Il suffit qu'une collectivité ne donne pas son accord pour que les projets connexes, je peux donner de nombreux exemples à ce sujet, soient arrêtés ou bien qu'ils prennent énormément de retard. C'est un vrai danger derrière. Donc, il faut vraiment que tous ces projets connexes soient dans le débat public, qu'ils soient ouverts à la société civile pour s'assurer ensuite que tout le monde avance ensemble à la même vitesse et qu'il n'y ait pas des arrêts, des abandons, ce que l'on voit fréquemment ailleurs.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur SBAFFE voulait compléter aussi sur ce sujet.

M. Jean-Louis SBAFFE, Vice-président, Habitat et Logement, communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Maire de Tignieu-Jamezieu

Bien sûr, en tant que maire d'une commune, la partie financière est forcément intéressante. Aujourd'hui, la question que l'on peut se poser, on aura forcément des besoins sur des infrastructures très spécifiques. Je parle tout simplement au niveau de l'éducation, au niveau de l'accueil du périscolaire. On a parlé de la santé tout à l'heure. La question qui nous taraude en tant que collectivité locale est de se dire, à quel moment aurons-nous besoin de cet argent ? Ce n'est pas après que l'on aura besoin de cet argent, c'est avant. On sait aujourd'hui la difficulté qu'ont les communes pour monter des budgets, en particulier des budgets d'investissement. C'est effectivement un sujet qui nous préoccupe. On aura des besoins de développer des infrastructures de tous ordres. De ce fait, à quel moment pourra-t-on effectivement bénéficier de cet apport financier qui nous permettra de réaliser et de pouvoir accueillir les futurs habitants de nos communes de la meilleure des façons ?

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie. On va clore cette table ronde ici et on va passer la parole à la salle pour des questions.

M. Thierry ARZAILLER, Habitant et Coprésident de l'association Villemoirieu Demain

Bonsoir. Je suis Thierry ARZAILLER, habitant de Villemoirieu et coprésident d'une association qui s'appelle Villemoirieu Demain. C'est une association citoyenne qui œuvre pour davantage de démocratie participative et d'engagement des habitants sur le territoire autour de Crémieu et Villemoirieu. Le territoire est-il prêt à accueillir la construction de deux réacteurs EPR2 avec deux tours de 205 mètres de hauteur ? Non, il ne l'est pas. Les habitants que j'ai pu questionner sont unanimes sur ce point. Par contre, le sont-ils avec des tours de 161 mètres ? Oui, ils le sont, mais ils auraient tout de même préféré des tours de 128 mètres comme celles actuelles.

En effet, pour que ce projet soit acceptable, il doit être désirable. Les habitants ne veulent pas être seuls à subir les nuisances alors que l'ensemble de la région AURA et de la France bénéficiera de la production électrique de ces réacteurs. Cela soulève donc des questions cruciales de fiscalité, d'aménagement et de financement des équipements publics, notamment en matière de mobilité et d'adaptation de nos villages à l'arrivée de nouveaux habitants.

Sur la fiscalité, nous souhaitons un partage équitable entre les territoires. Première question, la communauté de communes de la plaine de l'Ain est-elle prête à partager la fiscalité générée par cette installation avec la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ?

Deuxième question, ces deux intercommunalités sont-elles prêtes à créer de vraies passerelles au sens propre comme au sens figuré pour faciliter la vie des habitants et des travailleurs de la future centrale ? Je parle au sens propre, c'est une idée que j'ai remontée tout à l'heure également, on pourrait vraiment imaginer de ne pas construire plusieurs ponts, mais de créer des passerelles pour les modes doux et ainsi réfléchir afin que les habitants d'un côté du Rhône puissent passer facilement de l'autre côté du fleuve. En faisant cela, on pourrait améliorer également la condition sur la décarbonation puisque ce serait un facteur incitatif pour passer aux modes doux. Cela éviterait de perdre 20 minutes à aller traverser le pont à Loyettes ou ailleurs.

Je continue juste sur deux points très rapidement. Ce sont nos écoles, vous l'avez dit, c'est un vrai facteur limitant aujourd'hui. On est déjà saturé. Sur Villemoirieu, c'est le cas. À Crémieu, c'est également

en partie le cas. On est donc très inquiet de l'arrivée de toute cette population. Donc, on se pose la question. Qui va nous aider à financer l'augmentation de la cantine, l'augmentation de salles et de classes supplémentaires alors qu'aujourd'hui on est plutôt dans la situation de fermeture de classes ? Donc, c'est un vrai changement. Je vous remercie de cette attention et merci d'éclairer ce positionnement.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Je retiens deux questions, une collaboration entre communautés de communes de part et d'autre de la frontière départementale et l'impact visuel du projet, mais ce sera l'objet de la réunion publique sur les sujets environnementaux.

M. Jean-Louis SBAFFE, Vice-président, Habitat et Logement, communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Maire de Tignieu-Jamezieu

Sur l'impact des deux ou quatre tours, je crois que cela avait été évoqué lors du débat public à Loyettes sur le fait que ces tours vont être au niveau du plateau de Larina. Aujourd'hui, les tours existantes ne dépassent pas le plateau. Les tours les plus hautes dépasseraient le plateau. Donc, la solution intermédiaire est peut-être la bonne solution. Je ne suis pas aujourd'hui capable de prendre la décision et de dire laquelle est la meilleure.

La deuxième question portait sur la coopération entre communautés de communes. Je vais parler au nom de mon Président des Balcons du Dauphiné. Pour lui, il est nécessaire aujourd'hui de ne pas renouveler la situation de Bugey 1 où l'Ain a récupéré tous les émoluments issus de ce projet et uniquement la commune d'Hières-sur-Amby a pu bénéficier d'une somme assez modeste de 146 000 euros. Aujourd'hui, il faut vraiment penser le projet comme un projet territorial. Les Balcons du Dauphiné, le Nord-Isère font partie de ce territoire qui va accueillir le projet. Donc, on verrait d'un très mauvais œil qu'un territoire soit sacrifié par rapport à un autre. Du côté de l'Ain, aujourd'hui, l'évolution des pensées et des idées fait que l'on est sur la même longueur d'onde.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous confirmez, Monsieur de la VERPILLIERE ?

M. Charles de la VERPILLIERE, Vice-président du Conseil départemental de l'Ain

Ce qui est sûr, cela ne pourra pas se faire comme ça par un accord entre les départements et les collectivités puisqu'il faudra une loi. On ne peut pas comme cela dire, les impôts ou les taxes perçus par tel département seront reversés pour moitié, pour un quart ou pour un huitième, je préfère un huitième au département de l'Isère. Donc, soyons prudents. On a le temps d'y réfléchir. De toute façon, il faudra une loi.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Sauf si vous avez quelque chose à dire, Monsieur THOMÉ-JASSAUD, on va passer aux autres questions dans la salle. Les deux dames l'une à côté de l'autre souhaitaient poser une question.

Mme Marjorie LATHUILLIERE, FNE Ain

Marjorie LATHUILLIERE de la FNE de l'Ain, j'ai oublié de me présenter tout à l'heure. J'ai une question plutôt pour Monsieur GRAVIER. Dans le portrait de territoire, est-ce que toute la place est faite à la nature sans la limiter à un joli décor qui attire les touristes, c'est-à-dire tous les êtres vivants avec qui nous partageons le territoire qui seraient impactés très fortement par ce projet et ces êtres vivants dont nous dépendons pour notre propre vie ? Merci.

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

Le portrait de territoire comporte un volet sur l'eau et l'assainissement et il comporte aussi une analyse cartographique simplifiée des contraintes environnementales, mais je tiens surtout à dire que le portrait de territoire n'est absolument pas l'étude d'impact environnemental du projet EPR2. L'étude d'impact relève du porteur de projet, EDF au premier rang et RTE un peu plus accessoirement au regard de l'ampleur de son projet. Ces questions seront regardées finement et l'État retrouvera là aussi son autre casquette de service instructeur. Donc, le portrait de territoire se voulait plutôt une compréhension des dynamiques au sens de l'aménagement du territoire. C'est de la matière à travailler, ce n'est pas une réponse. Chacun des projets, que ce soit le pont, le tramway, aura des études d'impact environnemental et la question des effets cumulés sera regardée avec intérêt par les services instructeurs de l'État pour ne pas se retrouver avec une addition, un morcellement des projets pris séparément et pas dans leur ensemble fonctionnel.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. J'en profite pour ajouter que dans le cadre de ce débat public, la prise en compte du Rhône, de l'eau et de l'environnement seront traités à la réunion publique du 8 avril qui aura lieu à Meximieux.

M. Clément PRADIER, Habitant de Saint-Romain-de-Jalionas

Merci. J'habite la commune de Saint-Romain-de-Jalionas. Je tiens à témoigner de mon enthousiasme que l'on arrive enfin à avoir un projet de tram-train qui aboutit. Cela fait 30 ans que j'entends parler de ce projet. La région daigne enfin s'intéresser à ce territoire du Nord-Isère et de l'Ain quand il y a une paire d'EPR2 qui arrive. En revanche, je voulais témoigner un peu de mon étonnement du fait que la région n'a pas participé jusqu'à présent à ce débat public alors même, il me semble, qu'elle est concernée à un premier titre. Ils ne se privent pas de faire des tacles glissés quand il s'agit de tacler l'État sur les agriculteurs ou sur la loi ZAN. Par contre, quand il s'agit de venir parler de leurs compétences en termes de mobilités, notamment du ferroviaire, ils répondent absents.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Vous avez fait le constat tout comme nous. On prend une dernière question, quelqu'un qui ne s'est pas encore exprimé.

M. Florian ESNAULT, CGT Bugey

Bonjour. Florian ESNAULT, CGT Bugey. Je suis salarié du CNPE. La question que nous avons du côté de la CGT, car on va tout de même avoir un impact avec beaucoup de personnes qui vont arriver sur le territoire. Il y a toute la question des déserts médicaux qui est encore présente aujourd'hui. La problématique aussi des services d'urgence avec les urgences de Bourgoin qui sont régulièrement fermées l'été. Donc, avec une population plus importante, comment va-t-on réussir à réguler tout cela ?

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous voulez répondre, Monsieur GRAVIER ? Je vous demanderai en même temps de faire votre conclusion ? J'inviterai les autres participants s'ils veulent faire un mot de conclusion à prendre le micro.

M. Fabrice GRAVIER, Coordonnateur EPR2 auprès de la Préfecture de région

Peut-être, une réponse de premier niveau, car nous ne sommes pas forcément les acteurs les plus compétents sur le sujet, mais je reviens toujours au portrait de territoire. Il met clairement en exergue qu'aussi bien la plaine de l'Ain que le Nord-Isère sont en fragilité sur les soins de premier recours, notamment la médecine générale. Monsieur le Maire pourra d'ailleurs témoigner plus localement. Ces sujets sont clairement identifiés. Les besoins sont de deux natures, soit en équipement, c'est-à-dire soit des maisons de santé, soit du matériel, et c'est typiquement des objets qui en tout cas pour l'EPR2 de Penly ont bénéficié de financements du grand chantier. C'est trop tôt pour dire s'ils en bénéficieront pour Bugey, mais ce sont des sujets qui pourront tout à fait être discutés. L'autre point important est la question de l'attractivité pour les médecins généralistes, pour les kinésithérapeutes et les dentistes. C'est là-dessus qu'il va falloir aussi travailler. Je mets de côté la Médecine du travail qui est spécifique. Je reviens toujours aux chiffres. 18 500 nouveaux habitants d'ici à 2042 sur le périmètre à 30 minutes à comparer aux 4 000 ou 5 000 personnes à accueillir. Oui, l'EPR2 ajoute une pression, mais fondamentalement il faut chercher des solutions communes pour le chantier EPR2 et pour le territoire.

Le mot de conclusion, vous l'avez bien vu, on est dans une démarche qui doit fédérer l'ensemble des acteurs concernés dans leurs multiples compétences, collectivités, services de l'État, EDF, mais il faudra aussi aller chercher un certain nombre d'acteurs privés sur le logement, des investisseurs, et puis le défi qui est aussi devant nous si le projet se réalise, c'est finalement d'avancer plus encore dans le dialogue interterritorial entre les deux rives du Rhône, cette question de la gouvernance et du destin commun qui est en train de se créer sur ce territoire autour du projet EPR2.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur REBOURG ?

M. Jérôme REBOURG, Représentant de la FNAUT

Un petit mot. Merci à la CNDP d'organiser ces débats, c'est primordial. Cela permet d'entendre un maximum de voix diverses et variées, de faire avancer les projets dans le meilleur sens, j'espère. Pourquoi pas un projet sur la mobilité autour de la centrale du Bugey ? Ce serait super ! Merci.

M. Jean-Louis SBAFFE, Vice-président, Habitat et Logement, communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Maire de Tignieu-Jamezieu

Je voudrais effectivement vous remercier pour la qualité de ces débats. Pour nous, il est important que tous les acteurs, quels qu'ils soient, l'État, EDF, les services de l'État autour du département, que ce soit les SCOT, soient au rendez-vous de ce projet lorsqu'on aura la certitude qu'il sera d'actualité et que le chantier pourra débuter que l'on soit vraiment au rendez-vous pour que les communes ne se trouvent pas en difficulté.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Monsieur de la VERPILLIERE ?

M. Charles de la VERPILLIERE, Vice-président du Conseil départemental de l'Ain

Merci. L'essentiel a été dit. Pour ce qui concerne les départements, en particulier le département de l'Ain, je ne peux pas parler au nom du département de l'Isère, nous nous concentrons sur le projet de pont. Tout le monde a compris que c'est un élément absolument essentiel du puzzle. Je voudrais dire aussi à titre personnel, je suis évidemment favorable à l'implantation des EPR dans notre territoire.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Enfin, EDF, la question que je vais vous poser pour conclure va être rapide. Serez-vous au rendez-vous demandé par Monsieur SBAFFE si le projet se fait ?

M. Pierre-Franck THOMÉ-JASSAUD, EDF

Pour répondre à votre question, je vais reprendre le mot de conclusion que j'avais prévu. C'était de dire qu'un débat public est fait pour cela. Un débat public est fait pour entendre ce qu'un territoire a à se dire, ce que les gens ont à dire. C'est fait pour orienter la décision du maître d'ouvrage.

Aujourd'hui, j'ai entendu plein de choses qui peuvent nous donner des idées pour la décision du maître d'ouvrage. J'ai entendu des choses sur l'éducation. J'ai entendu des choses sur la santé. J'ai entendu des choses sur la formation dans une précédente table ronde. J'ai entendu des choses sur les tours de refroidissement. Tout cela, ce sont des éléments qui sont très intéressants pour nous.

Donc, qu'est-ce que cela augure ? Cela augure d'une aventure que l'on va vivre collectivement. Une aventure que pourront vivre les représentants de l'État, EDF, les collectivités, les entreprises. En tout cas, nous serons au rendez-vous, c'est sûr.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci de ce mot de conclusion. Merci d'avoir participé à cette table ronde. On passe aux dernières parties de notre réunion. Je vous rassure, elle va être courte, mais on tient absolument à donner la parole à des acteurs en conclusion de réunion. Donc, nous avons deux acteurs qui s'exprimeront en visioconférence. Le premier est Alexis QUENTIN du syndicat CFE énergie. Le problème est qu'il faut descendre l'écran, pour une visioconférence, c'est mieux. Est-ce que vous m'entendez ?

M. Alexis QUENTIN, Syndicat CFE Énergie

Oui, tout à fait.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Parfait.

M. Alexis QUENTIN, Syndicat CFE Énergie

Donc, je vais lancer mon chronomètre et mes sept minutes en essayant de ne pas déborder, car il est déjà suffisamment tard. Je vous prie tout d'abord de m'excuser de ne pas être là ce soir. C'est vrai que j'ai l'habitude de participer aux différentes réunions en présentiel, mais là je n'ai pas pu faire le déplacement jusqu'à Bourgoin et je vous prie de m'en excuser. Si on peut passer à la diapositive suivante, s'il vous plaît.

Qui sommes-nous et qui suis-je ? Alexis QUENTIN, je représente la CFE énergie, une organisation syndicale représentative de la branche des IEG, nos industries électriques et gazières, principalement EDF, mais aussi d'autres entreprises comme RTE, ENEDIS, ENGIE ou même CNR, la Compagnie nationale du Rhône. Nous sommes la première organisation syndicale à EDF depuis maintenant un an et demi et la deuxième globalement dans la branche. Parmi toutes nos actions, il y a la participation aux différents débats publics sur le nucléaire, le PNG MDR il y a cinq ans et le prochain arrive cette année, également le débat public à Penly, à Gravelines, au technocentre dernièrement et aujourd'hui, à Bugey. J'ai donc participé à ces différents débats sur le nucléaire. Je suis là aujourd'hui pour parler un peu d'emploi et d'aménagement du territoire.

En termes d'emploi, pour reprendre un chiffre qui a été donné précédemment par la représentante de Ma Zone contrôlée, la filière nucléaire en France, à partir d'une publication réalisée par la SFEN, la Société française d'énergie nucléaire, ce sont environ 220 000 emplois en France en sachant que 15 % des PME, environ un tiers des ETI, des entreprises de taille intermédiaire, qui travaillent aussi pour le nucléaire. Donc, c'est un très gros secteur. Sur le site du Bugey, en particulier, la construction de l'EPR engendrera beaucoup d'emplois supplémentaires en plus des emplois qui existent déjà. Ceci étant, il y aura en même temps que la construction des EPR2 le grand carénage, donc la cinquième visite décennale du site qui va ajouter des emplois. Donc, on se retrouvera jusqu'à 2035 si on suit le planning jusqu'à 9 000 emplois supplémentaires sur le site lors du pic.

C'est beaucoup, en tout cas beaucoup plus que le nombre d'emplois actuellement sur site. Pour ces différents emplois, il faudra déjà trouver ces salariés. Je sais qu'il y a un travail en cours. Mes collègues de la CFE-CGC métallurgie travaillent aussi notamment avec l'industrie automobile pour la reconversion, notamment des salariés de l'industrie automobile dans un contexte de réindustrialisation, de relance de l'industrie et aussi de la transition écologique, certaines industries sont en baisse d'activité tandis que d'autres comme le nucléaire ont une activité qui doit augmenter dans les années et décennies à venir, mais il faut pour cela dès le départ accompagner le chantier et les salariés qui seront en fin de chantier. Il faut prévoir dès le début ce qui se passera après pour eux. Comme cela a été dit plus tôt agir aussi pour assurer la parité dans les métiers.

Pour agrandir le nombre de salariés, il faut aussi travailler sur le site. Pour celles et ceux qui y travaillent, on sait que le parking est complet très régulièrement. Absorber 10 000 emplois en plus en 2035, il faudra énormément d'infrastructures supplémentaires. Il faudra que le site soit prêt. Donc, en termes de parkings, en termes de voies de circulation pour arriver dans le site, mais aussi à l'intérieur du site, et la restauration et les logements.

Le statut des salariés est très important. On en a beaucoup parlé. C'est un élément sur lequel je voudrais aussi insister, nous militons pour que les salariés bénéficient le plus possible du statut des IEG. Ce statut est très protecteur. Dans le prochain PPE en cours de consultation, le statut des IEG est mis en avant de par son caractère protecteur et aussi les différents accords qui permettent notamment l'égalité salariale. Donc, on milite vraiment pour que le plus de personnes possible aient ce statut ou à défaut des conventions collectives très protectrices comme celle de la métallurgie. Dans ce cas, les organisations syndicales ont un rôle très fort à jouer dans cette action.

Si on passe à un autre chapitre, celui des logements, le graphe que je vous montre provient du projet de territoire dont parlait le représentant de la préfecture, dont j'ai oublié le nom, et je le prie de bien vouloir m'en excuser. La synthèse dont est issu ce graphe est disponible en ligne. En termes de logement, on voit que le nombre de logements à construire reviendra à anticiper de six ans le nombre de logements qu'il faudra de toute façon construire. Cela veut dire que les infrastructures de logement qui seront construites et mises en place serviront et continueront de servir. Donc, il faut que ce soit des logements de qualité et en nombre suffisant.

On sera sur un besoin de logements en basse consommation, transition écologique oblige, elle est nécessaire. Ces logements devront être le moins énergivores possible. On va se retrouver avec un supplément de 300 logements par an par rapport au rythme prévisionnel. Il faut donc faire cela correctement. Il faut aussi pouvoir loger correctement les travailleurs nomades, c'est-à-dire les travailleurs qui viendront sur le temps du chantier. Ils pourront passer ensuite à d'autres chantiers, que ce soit sur le nucléaire ou ailleurs. Il faut prévoir des logements de qualité.

Le besoin en routes, en infrastructures de transport, a aussi été très discuté, je ne vais donc pas revenir dessus, mais il ne faut surtout pas oublier aussi les infrastructures de vie, soit en termes d'établissements scolaires, de structures médicales et également d'équipements sportifs. Mon collègue de la CGT l'a très bien dit juste avant. C'était un point très important aussi, notamment sur le débat public à Gravelines où énormément de personnes en local, travailleurs ou citoyens, ont mis ce point en avant, il fallait que les emplois et les infrastructures créés soient durables pour permettre aussi aux gens de vivre correctement et dignement sur ce lieu.

Pour terminer, il me reste 30 secondes si je ne me trompe pas. Il est nécessaire de définir une réelle politique énergétique. On déborde un petit peu du sujet, mais pas autant que cela, car le projet territorial sur le site du Bugey ne pourra être qu'une déclinaison d'une politique nationale. Ce n'est pas le territoire qui dans son coin a décidé de construire un réacteur nucléaire, c'est dans le cadre d'un programme national qui sera implanté sur le territoire du Bugey. Pour cela, la légitimité démocratique est nécessaire pour avoir une acceptabilité sociale et sociétale la plus importante possible. C'est pour cela qu'il nous paraît nécessaire, notamment de pouvoir passer par une loi et pas simplement par un décret, mais ceci est un autre sujet. Donc, des actes sont réellement nécessaires, les paroles ne suffisent plus. Il faut réellement passer aux actes et arrêter les paroles en l'air.

En conclusion, je vous prie de m'excuser pour les quinze secondes de débordement, nous sommes favorables à ce projet comme on l'était pour le projet de Gravelines, car nous considérons qu'il est nécessaire pour la décarbonation et la défossilisation de notre société qui globalement passera par l'électrification. Ceci est nécessaire sur le plan socioéconomique pour la région de la plaine de l'Ain et plus globalement la région AURA, mais cela a également été développé par les personnes de la CCI et les différents entrepreneurs et dirigeants de société qui se sont exprimés aujourd'hui, mais il faudra réellement être attentif aux infrastructures routières, de logements et de vie en amont des travaux ou en amont du début des travaux, pendant l'exploitation et après les travaux pour que ce soit réellement des installations durables et pas des choses faites de bric et de broc pour le chantier. Je vous remercie et je repasse la parole à la CPDP.

M. Denis CUVILLIER, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci pour votre intervention et le respect du timing à quelques secondes près, on pourra s'en inspirer. Le dernier intervenant est, Monsieur Jean-Louis FAURE, de l'association CLCV, consommation, logement et cadre de vie. Monsieur FAURE, c'est à vous.

M. Jean-Louis FAURE, CLCV AURA

Bonjour à tous. Un mot sur la CLCV. C'est une association de consommateurs avec également une orientation sur l'aménagement du territoire puisque le cadre de vie comporte beaucoup d'éléments dans ce domaine. Donc, en Auvergne – Rhône-Alpes, nous avons 2 600 adhérents, 400 bénévoles. C'est pour présenter rapidement l'association.

Sur ce projet, il faut d'abord évoquer quelle est notre stratégie dans le domaine de l'énergie ou quelles sont les options que l'on a dans une association de consommateurs, c'est la satisfaction des besoins. On ne serait pas consommateur si on ne voulait pas satisfaire nos besoins. Par contre, on est dans un esprit de sobriété, donc la satisfaction des besoins en matière de logement, de mobilités, d'adaptation aux modes de vie, mais dans une réduction drastique des besoins à partir du moment où on est en énergie carbonée. À ce titre, on est tout à fait en ligne avec la stratégie bas carbone qui est mise en avant dans son adaptation au changement climatique.

On vit également le fait que pour produire l'énergie nécessaire aux besoins, il faut avoir des outils de production diversifiés. Ces outils de production diversifiés, en priorité évidemment, le renouvelable, la récupération de l'énergie quand cela est possible. Sur le renouvelable, je ne vais pas détailler. Tout le monde sait à quoi on fait allusion. Nous ne sommes pas contre le nucléaire, mais on veut des compléments nécessaires pour assurer les besoins.

Sur le contenu de la stratégie française avec la neutralité carbone en 2050 et puis sur les projets qui sont faits en matière de programmation pluriannuelle de l'énergie, on adhère a priori à cette stratégie dans la limite où elle va dans notre sens. Par contre, on pose la question de savoir sur quelle base les besoins en électricité ont été calculés en sachant qu'il y a beaucoup d'interrogations à l'avenir. Je sais que la question de l'opportunité ne se pose pas complètement ce soir, mais nous ne pouvons pas nous empêcher, association de consommateurs, de dire que les besoins d'électricité ont été calculés sans que l'on sache exactement quels seront les besoins dans le domaine de l'électrification du parc automobile, dans le domaine des besoins en matière de logements en sachant que l'on prend du retard dans tous ces domaines, notamment l'isolation pour le logement qui doit réduire les besoins en matière d'énergie.

Si je mets de côté les problèmes d'opportunité, sur les questions techniques que l'on se pose sur ce projet, on a une première question qui concerne le Rhône. Le projet est au bord du Rhône. Un système de refroidissement est prévu avec des eaux et des débits. On va consommer a priori avec les tours de refroidissement 2 m³/seconde qui seront complètement prélevés en sachant que beaucoup plus d'eau passera. Notre question est la suivante, on connaît actuellement le débit du Rhône. On sait comment il évolue. Des études ont été faites très récemment. On a d'une part une augmentation de température du Rhône qui fait déjà depuis les années 1960 +2 degrés au nord et +4-5 degrés au sud. Autrement dit, +2 degrés dans cette région. Les projections pour 2050 prévoient un maintien du débit moyen, mais une réduction des débits à l'étiage. Pourquoi ? A priori, on projette en 2100 que les glaciers devraient avoir quasiment disparu, la plupart en tout cas dans les Alpes. C'est toute la grande question de savoir en début d'étiage si on sera capable de refroidir notre centrale EPR sans qu'il y ait trop d'atteintes à la biodiversité, donc une augmentation trop forte de la température. On a une interrogation à ce sujet. Sur les débits, c'est le rôle régulateur du lac Léman qui dépend en grande partie de nos amis suisses. Or, on a une convention franco-suisse qui n'est toujours pas signée sur le maintien des débits à la sortie de Genève de l'ordre de 150 m³/seconde. C'est une interrogation que l'on pose.

Il a bien entendu le problème des crues. Même si les débits d'étiage se réduisent, on peut avoir des débits d'hiver qui au contraire seront supérieurs. C'est ce qu'il faut vraiment prendre en compte. On a des débits moyens, et les projections du GIEC montrent que notre fleuve va se retrouver avec des débits

moyens à peu près égaux, mais avec des débits d'étiage plus faibles du fait de la fonte des glaciers et peut-être avec des phénomènes plus intenses l'hiver qui vont conduire à des débits de crues importantes l'hiver. Donc, on pose tout de même cette question également.

Il y a évidemment le problème du nucléaire proprement dit. On ne peut sans doute pas l'analyser ici, mais on a tout de même des questions à poser sur l'alimentation de ce nucléaire. Dans le dossier de programmation pluriannuelle de l'énergie, un schéma du type de combustible figure. Il est indiqué que les combustibles MOX et URE usés seront entreposés dans l'attente d'une valorisation ultérieure. La question que l'on peut se poser, quelle part de MOX ? Ce n'est pas encore précis pour l'instant. D'où proviendra le combustible neuf ? Le MOX, on va le récupérer, mais [inaudible, 1:57:01.0]

M. David CHEVALLIER, Président de la Commission particulière du débat public

Monsieur FAURE, on va vous demander de conclure, s'il vous plaît.

M. Jean-Louis FAURE, CLCV AURA

Très bien. En conclusion, on n'est pas hostile par principe au projet. On regrette que l'on n'ait pas pu participer à un débat sur l'opportunité. Cela dit, on est bien conscient qu'il y a des besoins de remplacement des centrales existantes à terme de toute façon. On pose les questions principalement à la fois sur les débits du Rhône, la protection des populations autour sur la région et puis l'alimentation de la centrale en matière de nucléaire.

M. David CHEVALLIER, Président de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Monsieur FAURE. On s'achemine vers la fin de la réunion publique. Merci de l'avoir suivie. Je rassure les personnes qui sont habituées aux réunions publiques. Je ne ferai pas de synthèse ce soir de ce qui s'est dit. On a déjà largement dépassé le temps. Toutefois, quelques questions ont été posées ou des remarques qui sont remontées, elles s'adressent à l'équipe du débat et auxquelles je vais tout de même prendre le temps de répondre.

Tout d'abord, les critiques ont été faites sur la salle qui n'est pas adaptée. On doit avouer que le secrétariat général passe beaucoup de temps à chercher des salles. On a parfois été refusé sur certaines. Donc, ce n'est pas toujours évident de trouver la bonne salle au bon endroit. C'est aussi le fait d'une bonne participation du public dans nos réunions publiques et c'est plutôt une bonne chose, mais c'est vrai notamment pour les ateliers, ce n'était pas très adapté, on en est bien conscient.

Pour ce qui est de la question, pourquoi poursuit-on le débat public ? Il faut peut-être déjà avant poser la question, pourquoi ne le poursuivrait-on pas ? Il y a une actualité qui est arrivée fin février sur le fait qu'EDF n'actualiserait pas les coûts du programme des centrales nucléaires EPR2 avant la fin de l'année 2025. C'était pourtant une des choses que devait apporter notre débat public Bugey d'avoir des coûts actualisés. Pour ceux qui ne sont pas au fait de la question, les coûts actuels sont des coûts qui datent de 2020. Donc, on devait avoir des éléments d'information. De ce fait, nous-mêmes, au sein de l'équipe du débat, on s'est posé la question. On est également interpellé par un courrier collectif d'associations qui nous demandent d'arrêter le débat puisque cette information n'arrive pas.

On fait le choix inverse au sein de l'équipe du débat de continuer le débat, car on voit que ce débat apporte des éléments, votre présence ce soir en est une preuve. Il y a encore des réunions importantes à venir, notamment la réunion sur l'eau qui va apporter des éléments d'information que l'on n'aurait pas autrement mis à part dans la lecture du dossier du maître d'ouvrage, mais dans la préparation que l'on en fait, on aura encore d'autres éléments à apporter. Donc, pour nous, on est aussi en dialogue avec EDF pour voir ce que l'on pourra apporter comme éléments d'information sur cette réunion sur les coûts et financements qui ne soient pas les chiffres de 2020 et qui permettent de s'approcher d'une forme d'actualisation de ces coûts. Donc, on y travaille et c'est pour cela que l'on fait le choix de continuer le débat public, mais évidemment cela va dépendre de ce qu'on aura à dire lors de cette réunion sur les coûts, mais aussi de ce qu'on aura à dire et à faire sur les réunions suivantes.

Ce qui me conduit justement à vous présenter les réunions suivantes. La prochaine réunion sur la prise en compte du Rhône, de l'eau et de l'environnement qui a déjà été évoqué à plusieurs reprises ce soir aura lieu le 8 avril à 18 h 30 à Meximieux.

On aura ensuite une grande réunion publique un peu comme celle-ci, assez longue, qui se déroulera le 17 avril à Crémieu où on abordera les questions du mix énergétique. C'est une demande du public dans le cadre du débat de comprendre le scénario qui a été choisi par EDF, de pouvoir l'expliquer, et même le challenger et un travail sur les alternatives que l'on fera avec quelques porteurs d'idées, de projets alternatifs qui seront présentés lors de cette réunion du 17 avril.

Ensuite, comme je l'ai dit, la réunion sur les coûts et les financements le 29 avril et une réunion de clôture qui se tiendra le 13 mai à Saint-Vulbas.

Dernier point, il y a le pot de clôture où vous pouvez encore poser des questions aux personnes qui veulent bien y répondre. Nous sommes là aussi pour évoquer la situation de la démocratie participative et de la situation de la CNDP. Merci à vous. Bonne soirée.